



Chaque année, la publication du rapport d'activité de la Communauté de Communes de l'Andelle est l'occasion de faire un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir de notre collectivité.

La Communauté de Communes de l'Andelle

- L'édito
- Le territoire
- Les instances
- Les missions et les compétences
- Les équipements et les structures
- Les services
- Les finances
- Les temps forts

p. 4

p.4

p.5

p.6

p.7

p.8

p.9

p.14

p.16

Un territoire attractif

- Le développement économique
- L'aménagement du territoire

p. 18

p.18

p.20

Un territoire au service de l'environnement

- Les dispositifs pour l'amélioration de l'habitat
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif
- L'éclairage public et les illuminations
- Les transports
- La voirie

p. 21

p.21

p.21

p.22

p.22

p.22

Un territoire solidaire, plus proche de ses habitants

- L'accueil petite enfance
- L'enfance
- La jeunesse et les sports
- Les séniors
- La Communauté de Communes de l'Andelle, un lieu d'écoute

p. 24

p.24

p.26

p.28

p.32

p.32

Un territoire jeune, dynamique et ouvert

- L'action culturelle
- La communication
- Les syndicats
- Les contacts

p. 34

p.34

p.36

p.38

p.39

Présentation

Créée en 1992, la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) regroupait 19 communes jusqu'au 31/12/2016, date de sa fusion avec la Communauté de Communes du Canton de Lyons-la-Forêt.

Située dans l'Eure, en Région Normandie, la CdCA est soucieuse de créer un espace de solidarité dynamique. Les 19 communes membres mutualisent leurs moyens et mènent ensemble des actions pour développer des prestations de qualité et des services qui répondent au plus près aux attentes de la population.

La CdCA s'engage au quotidien en prenant en compte les grands enjeux de notre époque : développement économique, emploi des jeunes, accès au sport et à la culture, logement, respect de l'environnement, équilibre entre les territoires, solidarité, mutualisation... Elle comptait 16 967 habitants au 31/12/2016. Ce rapport d'activité concerne uniquement la CdCA.





Le présent rapport d'activité retrace les actions communautaires mises en œuvre durant l'année 2016, la communauté de communes se doit de faire parvenir ce document aux conseils municipaux des communes membres.

C'est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la communauté de communes aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les importants projets d'intérêt communautaire, ce rapport annuel d'activité établit un bilan de toutes les décisions et actions engagées au cours de l'année dans chaque secteur d'activité.

Au-delà de cet acte administratif obligatoire, le présent rapport se veut également être un outil utile de communication sur la politique conduite par la communauté de communes à destination des communes, mais aussi des habitants des communes membres. Ce compte

rendu est aussi un moyen de faire connaître les compétences de la Communauté de Communes de l'Andelle et de rendre compte aux élus et aux citoyens du territoire de ses actions.

Au fil des pages, vous découvrirez que notre groupement de communes permet d'offrir des services de qualité à la population en mutualisant les moyens qu'ils soient techniques, humains et financiers.

Les agents des différents services SPANC, Voirie, Enfance, Jeunesse, Halte Garderie, Crèches, Relais Assistantes Maternelles, Aides à domicile, Portage des repas, Sport, Culture, Secrétariat, Comptabilité, Administration sont pleinement mobilisés pour offrir le meilleur d'eux-mêmes afin d'améliorer les services publics rendus, qu'ils en soient ici remerciés pour leur engagement à cet égard.

En conclusion, la Communauté de Communes de l'Andelle est présente chaque jour dans le quotidien des habitants, la collectivité joue à son niveau un rôle important dans le présent et l'avenir du territoire, les élus communautaires et le personnel en sont les acteurs, chacun dans leur domaine de compétence respectif.

Je vous invite maintenant à découvrir plus en détail les actions et missions de votre communauté de communes à la lecture de ce rapport d'activité 2016.

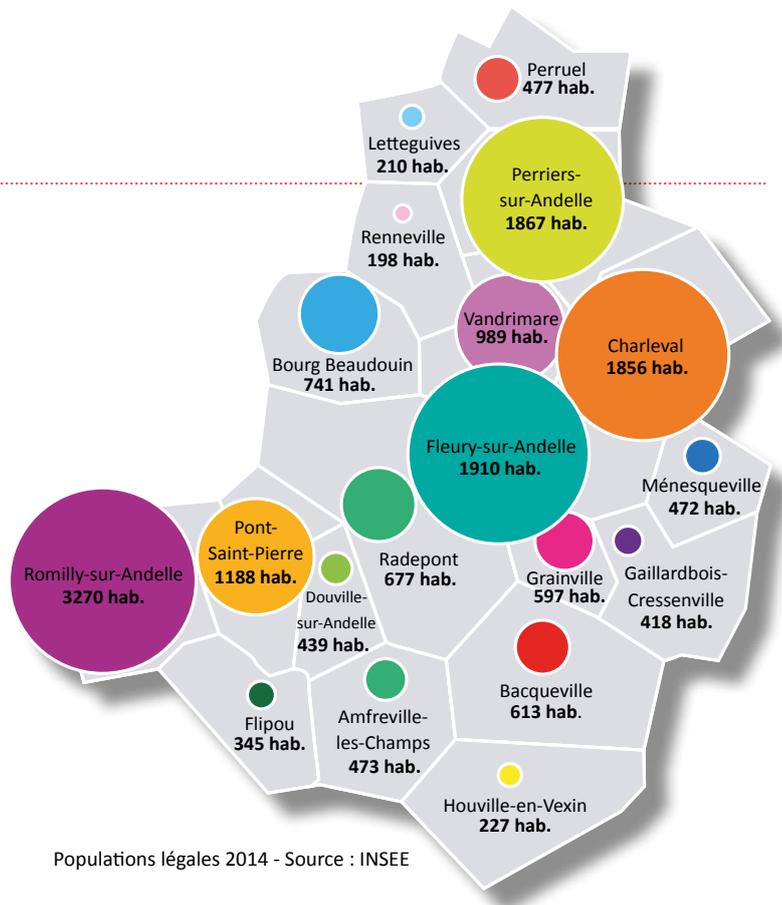
Philippe Gérics

Président de la Communauté
de Communes de l'Andelle

Le Territoire

La CdCA en chiffres en 2016

- 19 communes
- 16 967 habitants ⁽¹⁾
- 165 km² de superficie
- 119 habitants au km²
- 7 418 logements dont plus de 90 % sont des résidences principales ⁽²⁾



Populations légales 2014 - Source : INSEE

AMFREVILLE-LES-CHAMPS

1 délégué

Joël CORDIER

BACQUEVILLE

2 délégués

Roger COLLETTE
Yannick HOUY

BOURG-BEAUDOIN

2 délégués

Philippe HALOT
Didier FLECHE

CHARLEVAL

4 délégués

Denis LEBAILLIF
Dominique CHEMIN
Jean DU MESNIL ADELEE
Marie-Christine POUSSE

DOUVILLE-SUR-ANDELLE

1 délégué

Michel CRAMER

FLEURY-SUR-ANDELLE

4 délégués

Jean-Claude REMY
Nicole LENUD
Henriette LEROUX
Daniel DOROSARIO

FLIPOU

1 délégué

Christian BREANT

GAILLARDBOIS-CRESSEVILLE

1 délégué

Jean-Marie WIERZBICKY

GRAINVILLE

2 délégués

Daniel BLAVETTE
Eric BONNEAU

HOUVILLE-EN-VEXIN

1 délégué

Gilles LEBRETON

LETTEGUVES

1 délégué

Jean-Luc ETUR

MÉNESQUEVILLE

1 délégué

Christian LEFEBVRE

PERRIERS-SUR-ANDELLE

4 délégués

Philippe GERICS
Florence DUPART
Gérard DUVAL
Amandine JOST

PERRUEL

2 délégués

René ROUFFIAC
Patrick RICHARD

PONT-SAINT-PIERRE

3 délégués

Franck ADAM
Véronique GALLIENNE
Thierry CORAILLER-GUERIN

RADEPONT

2 délégués

Patrick MINIER
Laurent SAQUET

RENNEVILLE

1 délégué

Gilles VIEILLARD

ROMILLY-SUR-ANDELLE

6 délégués

Jean-Luc ROMET
Pascale GERARD
Frédéric VIEUX
Dominique DAVID
Bernard HURAY
Pascale BIVILLE

VANDRIMARE

3 délégués

Lionel BEZIRARD
Arlette LOUNES
Pierre DECHOZ

Jusqu'au 31/12/2016, les instances de la CdCA étaient composées de différentes commissions thématiques, du bureau où chaque commune était représentée et du conseil communautaire où siégeaient les délégués communautaires des communes membres de la CdCA.

• Les commissions

La CdCA a instauré 7 commissions thématiques traitant chacune d'un domaine d'intervention particulier. Lieux de concertation et de débats, ces instances ont un rôle consultatif dans l'élaboration des projets et des actions menées par la CdCA. Elles se réunissent régulièrement afin de débattre des projets et de proposer des orientations au bureau et au conseil communautaire, avec l'appui des techniciens.

• Le bureau

Le bureau est composé de 19 membres issus des 19 communes de la CdCA, dont le Président et les 7 vice-présidents. Ils ont été élus pour 6 ans parmi les membres du conseil communautaire. Il prépare l'ordre du jour du conseil et valide les projets.

• Le conseil communautaire

Il est composé de 42 délégués titulaires

et 8 délégués suppléants issus des conseils municipaux des 19 communes membres. Il se réunit environ une fois par trimestre et règle, par délibérations, les dossiers relevant des compétences de la CdCA.

Chaque commune est représentée par 1 à 6 délégués en fonction du nombre d'habitants. Depuis 2014, ils sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

> En 2016 :

82 délibérations ont été prises par le conseil communautaire et 289 arrêtés par le Président.

- Le Président :

Philippe Géric

Il prépare et exécute les délibérations du conseil communautaire. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la communauté. Il dirige l'ensemble des

services intercommunaux et représente la communauté de communes en justice.

- Commission finances, affaires générales et projet de territoire
Denis Lebaillif - 1^{er} vice-président

- Commission communication et sport
Jean-Luc Romet - 2^{ème} vice-président

- Commission enfance
Franck Adam - 3^{ème} vice-président

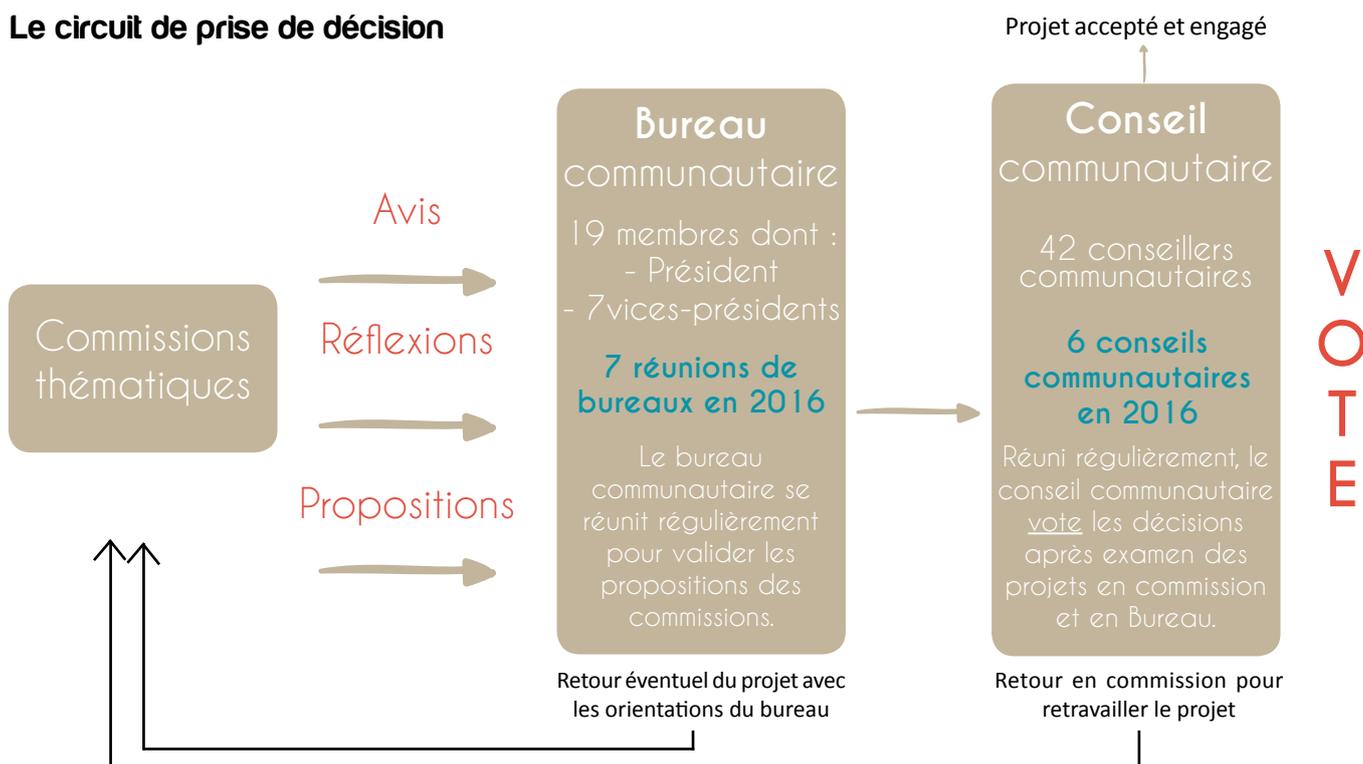
- Commission culture et tourisme
Gilles Lebreton - 4^{ème} vice-président

- Commission services aux habitants
Lionel Bézirard - 5^{ème} vice-président

- Commission aménagement du territoire
Philippe Halot - 6^{ème} vice-président

- Commission jeunesse
Roger Collette - 7^{ème} vice-président

Le circuit de prise de décision



Les missions et les compétences

Jusqu'en 2016, la CdCA a garanti une gestion plus efficace et plus économique des compétences, des moyens techniques et des ressources humaines indispensables au fonctionnement des communes de son territoire. Elle exerçait des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives déterminées par les élus afin d'améliorer quotidiennement la vie des habitants.

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions communautaires ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les compétences optionnelles

Politique du logement et du cadre de vie.

- Politique de réhabilitation du logement dans le cadre d'un PIG (Projet d'Intérêt Général), ou de toute autre opération qui s'y substituerait.

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêts communautaires.

Action sociale d'intérêt communautaire

- Action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées :
 - gestion d'un service d'aide à domicile,
 - gestion d'un service de portage de repas à domicile.

Les compétences facultatives

Actions sportives et culturelles.

- Organisation d'une saison culturelle dans le cadre d'une politique concertée avec les acteurs du territoire,
- Organisation ponctuelle d'événements sportifs,
- Actions d'éducation artistique culturelle et sportive auprès des scolaires s'inscrivant dans le cadre de la politique communautaire,
- Soutien aux associations de sport collectif dans la mesure où leur activité présente un intérêt intercommunal,
- Financement des transports dans le cadre des activités culturelles

et sportives de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire organisées par la communauté de communes.

Réalisation d'une nouvelle gendarmerie.

Éclairage public et éclairages extérieurs des équipements sportifs : remplacement des consommables.

Acquisition, gestion et entretien des illuminations de Noël disposées sur les voies publiques.

Aménagement numérique et déploiement du très haut débit sur le territoire communautaire, notamment par l'adhésion à un Syndicat Mixte Ouvert.

Mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique.

Construction, réhabilitation, aménagement et entretien d'équipements s'inscrivant dans le cadre d'un projet de santé.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

- Contrôle, entretien et réhabilitations des installations d'assainissement non collectif.

Actions en faveur de la petite enfance.

- Création, entretien et gestion de crèches, halte-garderie, de relais assistants maternelles et de ludothèques.

Actions en faveur de l'enfance jeunesse.

- Projets et actions en direction des jeunes de 11 à 17 ans, dès lors qu'ils concernent au moins trois communes de la communauté de communes.
- Accompagnement et mise en place d'actions pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans,
- Coordination des acteurs locaux de l'enfance jeunesse.

Perspectives 2017

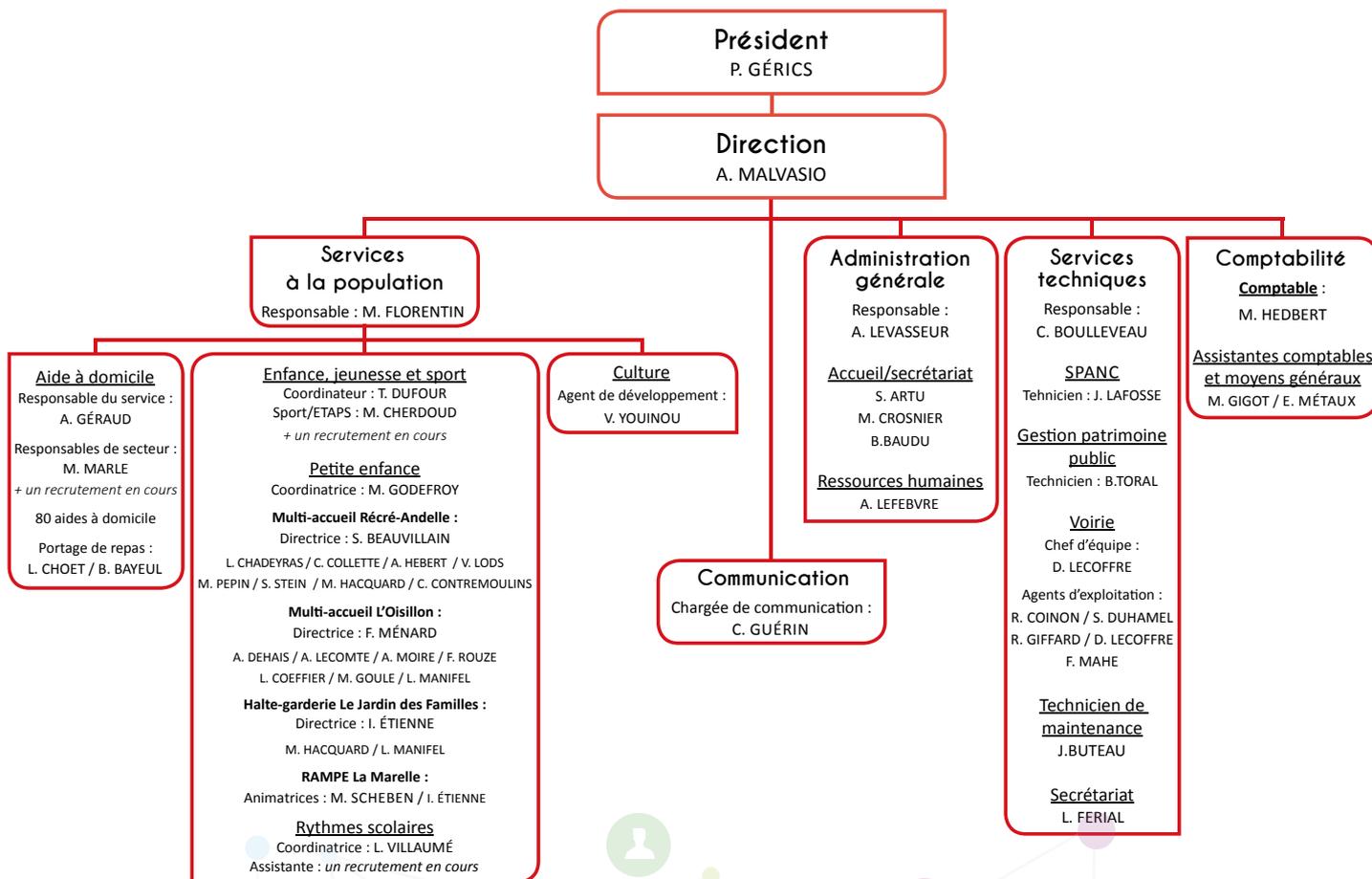
Dans le cadre de la fusion des communautés de communes de l'Andelle et du canton de Lyons-la-Forêt qui est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017, les élus ont proposé de modifier les statuts de la CdCA en procédant à :

- > une remise à niveau des statuts par, notamment, l'intégration des compétences obligatoires qui devront être exercées au 1^{er} janvier 2017,
- > une harmonisation des compétences déjà exercées par les deux intercommunalités, notamment des compétences optionnelles,
- > certains choix entre les compétences dites « optionnelles » et « facultatives » par un « transfert » de certaines compétences optionnelles en compétences facultatives : l'assainissement non collectif, les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse et les actions en faveur de la petite enfance.

Les services

L'organigramme

Les missions définies par les élus de la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) sont mises en oeuvre par l'ensemble des services.



Perspectives 2017

En raison de la fusion de la CdCA avec celle du canton de Lyons-la-Forêt au 1^{er} janvier 2017 et des prises de compétences, les élus ont proposé de modifier l'organisation des services lors du conseil communautaire du 23 juin 2016. Pour permettre d'accompagner les élus dans leur réflexion et de disposer d'une vision plus globale, transversale et prospective des actions communautaires en matière de services aux habitants, un encadrement intermédiaire a été créé pour les services rendus à la population, à savoir : la petite enfance, les rythmes scolaires, la jeunesse, le sport, l'aide à domicile et la culture. Cette nouvelle organisation permet de rendre plus efficace l'action des services communautaires.

Organigramme : juin 2016

Les ressources humaines en quelques chiffres

En 2016, les services de la CdCA se sont étoffés, notamment par la création d'un nouveau poste de technicien polyvalent et de responsable des services à la population.

• Les effectifs au 31 décembre 2016

(hors vacataires, saisonniers, emplois d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi)

Filière		Titulaires			Non titulaires			Total
		Catégorie			Catégorie			
		A	B	C	A	B	C	
Administrative		2	3	6	1	3	3	18
Animation		-	-	-	-	1	-	1
Médico sociale	Aide à domicile	-	-	6	-	1	81	88
	Autres	-	2	10	-	-	4	16
Technique		1	2	5	-	-	2	10
Sportive		-	2	-	-	-	-	2
								135

176

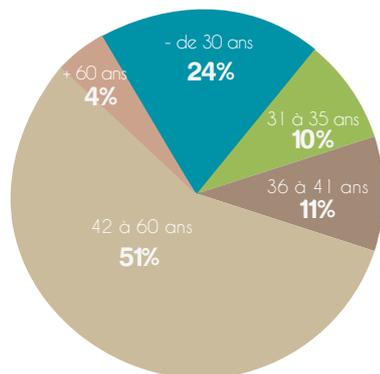
jours de formation effectués

135

agents au service de la CdCA

Au total en 2016 : 135 agents soit 100.12 équivalents temps plein au 31/12/2016

• Répartition par tranche d'âge dans les différents services



• Au 31 décembre 2016 :

- La CdCA employait 4 travailleurs en situation de handicap,
- 2 agents sont en disponibilité,
- 2 agents ont été titularisés sur le grade d'agent social de 2^{ème} classe,
- 2 agents ont été titularisés sur le grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- 1 agent a été titularisé sur le grade d'éducateur de jeunes enfants,
- 1 agent a été titularisé sur le grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives,
- 2 agents ont été stagiaires sur le grade de rédacteur,
- 1 agent a été stagiaire sur le grade de technicien.

• Répartition hommes/femmes dans les services

- **Nombre d'hommes** : 11 (dont 9 travaillent aux services techniques et 2 au service sport).
- **Nombre de femmes** : 124 (88 travaillent au service d'aide à domicile, 35 aux services généraux et 1 travaille aux services techniques).

On compte 5 contrats aidés au 31 décembre 2016 : un emploi d'avenir et 4 Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).

Le plan de formation 2016

Au total, 49 agents ont bénéficié du plan de formation pour un total de 176 jours de formation. Ce chiffre illustre la volonté des élus de permettre aux agents de se professionnaliser tout au long de leur carrière afin d'améliorer la qualité des services.

> 3 agents ont suivi une formation d'intégration suite à leur stagiairisation.

Les mouvements du personnel

En 2016 le mouvement du personnel est de 41 entrées et de 30 sorties.

ENTRÉES	MOTIF	POSTE
5 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Remplacement	Portage de repas
10 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Remplacement	Aide à domicile
1 agent social 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Aide à domicile
2 adjoints administratifs 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Responsable de secteur
2 adjoints administratifs 2 ^{ème} classe	Remplacement	Responsable de secteur
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Recrutement	Assistante service aide à domicile
2 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Remplacement	Assistante accueil petite enfance
1 agent social 2 ^{ème} classe	Recrutement	Assistante accueil petite enfance
1 contrat de droit privé	Recrutement	Assistante accueil petite enfance
1 contrat de droit privé	Remplacement	Assistante accueil petite enfance
1 auxiliaire de puériculture 1 ^{ère} classe	Remplacement	Auxiliaire de puériculture
1 contrat de droit privé	Recrutement	Assistante rythmes scolaires
1 adjoint technique 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Agent d'exploitation voirie
4 adjoints techniques 2 ^{ème} classe	Remplacement	Agent d'entretien
1 adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Recrutement	Technicien polyvalent
2 adjoints d'animation 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Animateur
1 adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	Remplacement	Animateur
1 adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	Recrutement	Animateur
1 technicien	Recrutement	Technicien SIG
1 rédacteur	Surcroit d'activité	Chargé de mission
1 rédacteur	Surcroit d'activité	Assistante ressources humaines
TOTAL : 41		
SORTIES	MOTIF	POSTE
4 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Portage de repas
1 agent social 2 ^{ème} classe	Fin de préavis	Portage de repas
5 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Aide à domicile
2 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Retraite	Aide à domicile
1 agent social 2 ^{ème} classe	Fin de préavis	Aide à domicile
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Démission	Responsable de secteur
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Fin de préavis	Responsable de secteur
1 auxiliaire de puériculture 1 ^{ère} classe	Fin de contrat	Auxiliaire de puériculture
1 agent social 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Assistante accueil petite enfance
1 contrat de droit privé	Fin de contrat	Assistante accueil petite enfance
3 adjoints d'animation 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Animateur
1 adjoint technique 2 ^{ème} classe	Retraite	Agent d'exploitation voirie
4 adjoints techniques 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Agent d'entretien
1 contrat de droit privé	Démission	Assistante rythmes scolaires
1 rédacteur	Fin de contrat	Chargé de mission
1 attaché	Démission	Responsable aide à domicile
1 attaché	Démission	Responsable enfance, jeunesse et sport
TOTAL : 30		

L'absentéisme

	2015	2016
Administratif	0.34 %	1.64 %
Animation	0.01 %	0.01 %
Médico-social	1.48 %	2.48 %
Aide à domicile	5.50 %	7.50 %
Technique	2.12 %	1.35 %
Sport	0.17 %	0 %

Mode de calcul de l'absentéisme

Ce calcul du taux d'absentéisme prend en compte les absences pour maladie ordinaire et maladie professionnelle.

Les absences pour maternité, congés pathologiques, congés de longue durée, les longues maladies et les graves maladies ne sont pas prises en compte.

Nombre de jours théoriques de travail à l'année : 253 jours.



Le comité technique

Mis en place suite au renouvellement du conseil communautaire en avril 2014, le comité technique (CT) est une instance qui organise le dialogue social en associant le personnel au fonctionnement des services de la collectivité. Il est consulté pour avis préalable aux décisions, sur des questions d'ordre général. Deux réunions doivent être organisées au minimum chaque année. Trois membres titulaires représentant le personnel siègent dans ce comité ainsi que trois membres représentant la collectivité. Trois suppléants représentant chaque collège ont été désignés pour siéger au sein du comité et remplacer les membres titulaires en cas d'absence. En 2016, deux réunions du comité technique ont eu lieu. Les sujets suivants ont notamment été abordés : la nouvelle organisation des services communautaires, la modification de temps de travail des agents, le retour des questionnaires concernant la mutuelle des agents, les informations concernant la fusion à venir, etc. Les comptes rendus sont affichés sur les panneaux d'informations de chaque site communautaire.

Les représentants du personnel	
TITULAIRES	SUPLÉANTS
M ^{me} Edith DESMET	M ^{me} Laetitia CHOET
M ^{me} Brigitte HOFFMANN	M. Thibaud DUFOUR
M ^{me} Annabelle LECOMTE	M ^{me} Sabrina VALLERY

Les représentants de la collectivité	
TITULAIRES	SUPLÉANTS
M. Philippe GÉRICS	M. Lionel BEZIRARD
M. Denis LEBAILLIF	M. Patrick MINIER
M. Patrick RICHARD	M. Franck ADAM

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Mis en place en 2015, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) doit être obligatoirement créé dans toute collectivité comptant plus de 50 agents. Comme pour le comité technique, ce comité est composé de trois membres représentant le personnel et trois membres représentant la collectivité assistés de suppléants.

Les représentants du personnel	
TITULAIRES	SUPLÉANTS
M ^{me} Brigitte HOFFMANN	M ^{me} Edith DESMET
M ^{me} Frédérique ROUZE	M ^{me} Annabelle LECOMTE
M ^{me} Emmanuelle METAUX	M. David LECOFFRE

Les représentants de la collectivité	
TITULAIRES	SUPLÉANTS
M. Philippe GÉRICS	M. Patrick RICHARD
M. Roger COLLETTE	M. Denis LEBAILLIF
M ^{me} Véronique GALLIENNE	M. Pierre DECHOZ

Les CHSCT ont pour missions de :

- > contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents et du personnel mis à disposition de l'autorité territoriale et placé sous sa responsabilité par une entreprise extérieure ;
- > contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité ;
- > veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Trois réunions ont eu lieu en 2016. Les sujets suivants ont notamment été abordés : la nomination d'un assistant de prévention, information sur le rapport annuel de la médecine préventive, la visite d'identification des risques faite par le médecin de prévention, la mise en place d'une formation « gestes de premiers secours », la mise en place des registres en matière de sécurité au travail, la création de groupes de travail pour la réalisation du document unique avec la validation de ce document en novembre 2016. Les comptes rendus des réunions sont affichés sur les panneaux d'informations situés sur chaque site communautaire.

Participation employeur pour la mutuelle des agents : nouveau dispositif depuis le 1^{er} janvier 2016

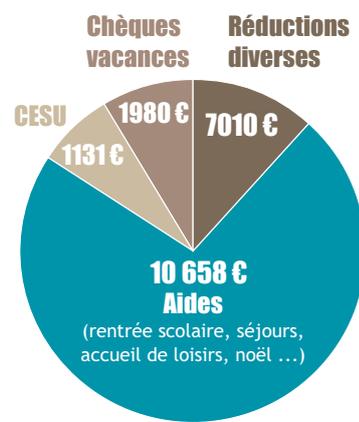
Les élus communautaires ont fait le choix d'accompagner les agents de la communauté de communes à se doter d'une protection sociale complémentaire pour faire face à leurs dépenses de santé. La CdCA verse une participation financière en fonction des revenus de l'agent et de sa situation familiale.

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Depuis les lois des 2 et 19 février 2007 relatives à la fonction publique territoriale, l'action sociale est un droit pour tous les agents territoriaux.

Depuis 2007, la CdCA a décidé de confier au CNAS la mise en place de l'action sociale. Le CNAS propose une offre de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales des agents de la CdCA. **En 2016, 103 agents ont bénéficié du CNAS.**

- > Total des prestations et avantages versés aux agents : 23 575 €
- > 18 agents ont ouvert un plan épargne chèque vacances.



À venir en 2017

Les mandats des représentants du personnel siégeant au sein des instances de dialogue social (comité technique et CHSCT) de la CdCA ne pourront subsister dans la nouvelle intercommunalité issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de la CdCA avec celle du canton de Lyons-la-Forêt. Les mandats des représentants prendront donc fin au 1^{er} janvier 2017 dans la mesure où ils ne seront plus représentatifs des personnels des deux communautés de communes fusionnées. L'autorité territoriale procédera donc à de nouvelles élections professionnelles en 2017. Seul le comité technique sera concerné par l'organisation de ces élections. Les représentants du personnel siégeant au CHSCT seront désignés par les organisations syndicales en fonction des résultats aux élections du comité technique.





Les finances

Jusqu'au 31/12/2016, la Communauté de Communes de l'Andelle gérait 9 budgets: 1 budget principal, 1 budget aide à domicile, 1 budget SPANC, 2 budgets bâtiments locaux et 4 budgets zone d'activité économique. La synthèse des comptes administratifs 2016 a été votée et approuvée le 30 mars 2017.

Les finances de la Communauté de Communes de l'Andelle*

• Les résultats du budget principal

	2015	2016
Dépenses	9 334 454,39 €	11 442 868,05 €
Recettes	11 185 573,74 €	12 380 726,60 €
Résultats excédentaires	1 851 119,35 €	937 858,55 €

* Investissement et fonctionnement au compte administratif avec résultats reportés.

Les recettes

Les ressources courantes de fonctionnement du budget principal s'élèvent en 2016 à **8 558 057,84 €**.

Il s'agit des recettes issues des professionnels de la Vallée (la contribution économique territoriale, la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), des contribuables (taxe d'habitation, taxe foncière), des usagers (portage de repas, petite enfance), des dotations de l'État et des autres partenaires (CAF, Département, Région).

Le remboursement des fonds de compensation de la T.V.A. s'élève à **217 340 €**.

Les subventions d'équipement (Département, Région, CAF, etc.) s'élèvent à **332 939,46 €**.



La Communauté de Communes de l'Andelle a épargné 769 742,89 € en 2015 ce qui lui permet d'autofinancer une partie de ses investissements en 2016.



Les taux d'imposition

Depuis 2011, la Communauté de Communes de l'Andelle n'a pas augmenté le taux d'imposition pour les ménages. Le taux d'imposition de la CFE fixé à 46,85 % sera appliqué après une période lissée sur 10 ans.

	Taxes	Taux 2015	Taux 2016
Taxes directes locales pour l'année 2016	Taxe habitation	3.56 %	3.56 %
	Taxe foncière sur bâti	6.00 %	6.00 %
	Taxe foncière sur non bâti	14.75 %	14.75 %
	Cotisation foncière des entreprises	46.85 %	46.85 %

La dette

La dette de la CdCA se composait de 19 emprunts au 31 décembre 2016. Les annuités d'emprunt payées en 2016 s'élevaient à 736 731,78 €. La communauté de communes n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2016.

L'encours de la dette était de 6 215 448,90 €. Cette dernière représentait un coût de 366,11 € par habitant de la CdCA pour 2016 (396,46 € en 2015).

Il convient cependant de calculer un encours de la dette rectifié. En effet, les annuités d'emprunts pour la construction du Village d'artisans et pour le bâtiment locatif sur la zone d'activité des Hautes Rives sont remboursées par les loyers perçus.

L'encours de la dette rectifié était de 3 951 736,92 €. Elle

représentait un coût de 232,77 € par habitant de la CdCA en 2016 (256,70 € en 2015).

Les investissements financés par l'emprunt, les emprunts arrivant à terme et l'autofinancement ont permis à la CdCA de maîtriser son endettement.

Définition: l'encours de la dette est le montant total du capital restant dû à un moment donné.

		31/12/2015	31/12/2016
Évolution de la dette entre 2015 et 2016	Dettes à l'origine	8 952 308,77 €	8 952 308,77 €
	Capital restant dû	6 730 759,20 €	6 215 448,90 €
	Intérêts payés	274 225,77 €	254 382,83 €
	Capital payé	515 310,30 €	482 348,95 €

Le reversement aux communes

En 2016, la CdCA a reversé **1 695 785 €** aux communes sous forme d'attributions de compensation et a perçu **170 064 €** de transfert de charges ; soit le même montant qu'en 2015.

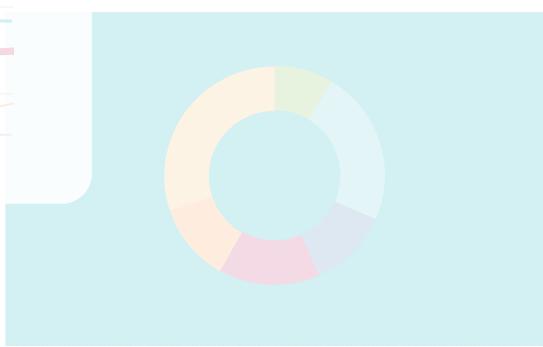
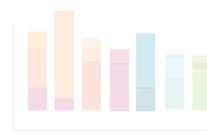
Les fonds de concours

Les communes participent aux travaux neufs de voirie réalisés par la CdCA par le versement d'un fond de concours fixé à 50 % du coût total HT des travaux.

En 2016, les communes de Bacqueville, Charleval, Fleury-sur-Andelle, Flipou et Romilly-sur-Andelle ont versé 295 413,53 € de fond de concours à la communauté de communes.

Le budget annexe aide à domicile

En 2016, 70 000 heures ont été réalisées par les intervenants du service aide à domicile. Ce budget accuse un déficit de 235 009 €. Il s'agit d'un service apporté aux usagers dont le déficit est financé par le budget principal de la CdCA.



Les temps forts de 2016



Le balayage des caniveaux et bordures de voirie

Dans le cadre de la gestion de la voirie, la CdCA a mis en place un nouveau service : du balayage des caniveaux et bordures de voirie a été réalisé une fois par trimestre par une entreprise extérieure sur l'ensemble des voies bordurées situées en agglomération. La première session de balayage fut réalisée en juin 2016. Comme chaque année, la CdCA a pris en charge le fauchage des voies communales du territoire.



Le projet de fusion

Depuis début 2016, les élus de la CdCA et les élus de la communauté de communes du Canton de Lyons-la-Forêt ont travaillé quotidiennement pour réussir au mieux la fusion annoncée de ces deux intercommunalités au 1^{er} janvier 2017. De nombreuses réunions thématiques, la création de groupes de travail, le lancement d'études, etc., ont été mis en place dans le but général de maintenir le lien de proximité, les services à la population et renforcer l'attractivité du territoire.



Dix marchés ont été lancés en 2016

Ces marchés concernent des domaines divers comme l'entretien de la voirie et de ses dépendances, l'assainissement non collectif, la restauration des crèches et les illuminations de Noël. Des marchés ont également été attribués pour la réalisation d'études : une étude prospective en matière d'enfance-jeunesse et une étude d'opportunité et de faisabilité en vue de la création d'un pôle touristique à Perriers s/Andelle. Un maître d'œuvre a été retenu par marché pour la réalisation d'un bâtiment destiné aux services techniques de la CdCA. Enfin, un nouveau plateau sportif a vu le jour à Radepont, réalisé après mise en concurrence des entreprises.



Le plan de formation des intervenants TAP

En février 2016, la CdCA, en partenariat avec l'USEP 27, a mis en place des formations à destination du personnel communal ou associatif présent sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). L'objectif est d'élargir le répertoire d'activités des animateurs dans un souci de diversification et d'amélioration des TAP. Après une session de formations autour de la thématique « Comment proposer une offre sportive adaptée aux TAP, avec peu ou pas de matériel ? », les participants ont abordé le cirque et l'expression corporelle en octobre 2016.



Les Nuits du Sport: nouveau rendez-vous sportif

Depuis mars 2016, la CdCA propose à ses habitants un nouveau rendez-vous sportif régulier : « Les Nuits du Sport ». Ce projet vient renforcer les actions déjà existantes pour permettre aux associations de montrer leur dynamisme et leur savoir-faire, faire découvrir aux habitants du territoire les infrastructures et associations locales, organiser un rendez sportif ponctuel à destination de tout public et rendre le sport accessible à tous et développer les sports de loisirs en milieu rural. Fort de leurs succès, les Nuits du Sport se poursuivront en 2017.



Le plan de déploiement du haut et très haut débit

Conscient que le très haut débit est indispensable à l'attractivité et la compétitivité de la CdCA, le Syndicat Mixte Eure Numérique met en place un plan de déploiement de la fibre optique dans le département. Les travaux de mise en œuvre du réseau de collecte ont été réalisés en 2016 sur le territoire de la CdCA, pour ensuite apporter la fibre chez l'habitant. Les premiers réseaux seront activés dès 2017.



La Charte Qualité ANC de l'Eure

Les travaux de réhabilitations des installations d'Assainissement Non Collectif ont repris en 2016. L'entreprise réalisant les travaux de réhabilitations des assainissements dans le cadre du marché de travaux passé avec la CdCA a été primée le 25 mai 2016, dans le cadre de la Charte Qualité Assainissement Non Collectif du département. Soucieuse de la qualité de service rendu à ses habitants, la CdCA travaille avec des entreprises de qualité.



Le personnel formé aux gestes de premiers secours

La CdCA a proposé à ses agents, en juin 2016, une formation de prévention et secours civiques de niveau 1. Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Pendant deux jours, les 10 agents participants ont abordé différents modules : la protection, l'alerte, la victime s'étouffe, la victime saigne abondamment, la victime est inconsciente, la victime ne respire plus, la victime se plaint d'un malaise et enfin la victime se plaint après un traumatisme.



Le projet " alimentation saine "

En 2016, le service petite enfance de la CdCA a mené, en partenariat avec l'association locale Saveurs & Savoirs, un projet « alimentation saine », décliné en différentes actions : des ateliers de sensibilisation à l'équilibre alimentaire à destination des parents et assistant(e)s maternel(le)s, deux visites de fermes biologiques et des ateliers de fabrication de pains avec de la farine biologique à destination des parents, enfants et assistant(e)s maternel(le)s. L'objectif est de les sensibiliser à une alimentation saine et locale.

Le développement économique

Le développement économique est l'une des compétences forte exercée par la Communauté de Communes de l'Andelle. À travers de nombreuses actions et d'investissements, les élus affirment la volonté de soutenir l'emploi et le développement économique de leur territoire.

La CdCA participe à la défense de l'emploi:

- En menant une politique de valorisation et de développement économique qui favorise l'implantation et le maintien des entreprises sur son territoire.
- En mettant à la disposition des habitants des services qui facilitent la recherche d'emploi.

Depuis sa création, la CdCA a aménagé 3 zones d'activités à Charleval, Bourg Beaudouin et Romilly-sur-Andelle. En 2014, la CdCA a fait l'acquisition de deux terrains sur la Zone d'Activité Économique (ZAE) du Château d'Eau à Romilly-sur-Andelle afin d'y aménager une 4^{ème} ZAE.

En 2015, la CdCA a adhéré au service Vigifoncier de la Safer qui assure une veille des transactions foncières.

1
local vendu

22
entreprises
implantées dans les
ZAE

1
terrain vendu

Occupation des zones d'activités de la CdCA et du village d'artisans au 31/12/2015

ZAE LA VENTE CARTIER À CHARLEVAL



ENTREPRISES INSTALLÉES

Ambulances de l'Andelle	JBF
Agrisolutions	Nacelles assistance
Aptar	Normandie Logistique
Bonay	Valinox
CdCA	Village d'Artisans
Chapelle	

> En 2016, l'entreprise Agrisolutions s'est installée sur un terrain de 7 144 m². Une plateforme et un bâtiment de stockage pour le service voirie de la CdCA vont être construits sur un terrain de 3 000 m².

ZAE LA MALADRERIE À BOURG BEAUDOUIN



ENTREPRISES INSTALLÉES

Bati Pro G	Réalivert
Dielna	SMTI
Garuda Sports	Vieillard logistique
Phil'Car	

Depuis 2014, la totalité des parcelles est occupée.

ZAE DES HAUTES RIVES À ROMILLY-SUR-ANDELLE



ENTREPRISES INSTALLÉES

Sur cette ZAE, la CdCA a construit un bâtiment locatif qu'elle loue à l'entreprise Assa Abloy. Les deux autres lots ont été acquis par la société Gazfio pour créer un accès poids lourd et une éventuelle extension.

La totalité des parcelles est occupée.

Elu délégué au développement économique :
M. Philippe Géric - *Président*

Référentes à la CdCA :
Camille Boulleveau
Anne Malvasio

LE VILLAGE D'ARTISANS À CHARLEVAL



ENTREPRISES INSTALLÉES

Location de bâtiments :

Agrisolutions et Spadis
Cadre en Seine
Derly
2 STC
Trésorerie de l'Andelle

Location de bureaux :

CCI de l'Eure
Le Syndicat Intercommunal
d'Assainissement Territorial
(SIAT)
Le Syndicat Intercommunal du
Bassin de l'Andelle (SIBA)

> Il reste 29,61 m² de surface disponible à la location.

> En 2016, un local de 1048 m² a été vendu à l'entreprise Cadre en Seine.

Le village d'Artisans réalisé par la Communauté de Communes de l'Andelle fait figure d'exemple. L'ensemble des locaux est occupé.

Soutenir l'emploi

Situé à Charleval, le siège de la CdCA est un lieu ressources pour les demandeurs d'emploi du territoire. La CdCA met à leur disposition un ensemble de services. Plusieurs structures y sont centralisées afin de faciliter le retour au monde du travail.

• Le Pôle Emploi

Début 2015, une permanence Pôle Emploi a été mise en place au siège de la CdCA. Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, les élus communautaires ont instauré différents services d'accueil, de suivi, d'écoute et d'aide aux demandeurs d'emploi dans les locaux de la communauté de communes. D'autres organismes d'aide à la recherche d'emploi délocalisent certains de leurs services au siège de la Communauté de Communes de l'Andelle.

• La Mission Locale

Cet organisme s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il propose un parcours personnalisé pour les informer, les orienter et les accompagner dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement et des loisirs.

La CdCA a mis à disposition 2 bureaux ainsi qu'une salle aménagée en espace multimédia ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le « Permis B citoyen » permet aux jeunes, âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire et inscrits à la mission locale d'obtenir une aide financière à leur permis en contrepartie d'un « chantier citoyen » (*cf. p. 32*).

La mission locale organise avec d'autres partenaires (la Région, le GRETA...) des sessions de formation pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Dans cette volonté de soutien à l'insertion, la CdCA et la Mission Locale, en partenariat avec l'association Alpha, ont reconduit le dispositif de location de mobylette et de scooters en 2016. Ce service permet d'offrir une aide complète aux demandeurs d'emploi en favorisant la mobilité des personnes n'ayant pas le permis de conduire ou pas de moyens de transport. La CdCA a la volonté de renforcer les services de proximité.

Perspectives 2017

En 2017, élus et acteurs du territoire de la nouvelle intercommunalité née de la fusion de la CdCA avec celle du canton de Lyons-la-Forêt, travaillent à l'élaboration d'un contrat de ruralité dans le but d'accompagner un projet de territoire visant, notamment, à renforcer l'attractivité du territoire via différents projets concrets envisagés :

- > La création d'une nouvelle zone d'activité économique,
- > La mise en œuvre d'une mission animation « emploi et économie » dans le but de créer une dynamique collective entre le monde économique et les acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle. Cette mission animation « emploi et économie » a deux objectifs majeurs : la mise en réseau des acteurs du territoire et la mise en commun de bonnes pratiques et des besoins. Encourageant la coopération entre les acteurs économiques et les acteurs de l'emploi, sans pour autant se substituer aux dispositifs existants, la mise en place de cette mission « emploi et économie » passe également par la création d'un lieu dédié permettant d'accueillir les différents acteurs, d'accompagner les demandeurs d'emploi, de dispenser des formations et d'informer les publics.

Le dossier de candidature de la nouvelle communauté de communes pour bénéficier d'un contrat de ruralité sera déposé en septembre 2017.

L'aménagement du territoire

La CdCA met en oeuvre les orientations et les projets définis par les élus. Mener une réflexion cohérente sur l'aménagement du territoire est un enjeu majeur afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de la communauté de communes.

L'instruction du droit des sols (IDS)

Dans une logique de mutualisation et dans une volonté d'accompagner les communes, la CdCA s'est associée, en juillet 2015, à 5 autres intercommunalités dans la mise en place de son service IDS : la Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs (CCAE), du Canton de Lyons-la-Forêt, du Canton d'Étrepagny, Epte-Vexin-Seine et Gisors-Epte-Lévrière. Cette initiative permet d'optimiser les coûts et d'offrir un service IDS de qualité homogène.

Les 6 communautés de communes ont décidé de travailler ensemble et de créer un service commun pour réaliser des économies d'échelle, baisser les coûts et offrir une qualité de service homogène sur l'ensemble de ce vaste territoire. Le service est basé à la CCAE. En 2016, 288 dossiers provenant de la CdCA

ont été adressés à la mission IDS.

FOCUS

Le plan de déploiement du haut et très haut débit sur le territoire de l'Andelle

La CdCA adhère au Syndicat Mixte « Eure Numérique », chargé de mettre en place un plan de déploiement de la fibre optique dans le département. Les travaux de mise en oeuvre du réseau de collecte ont été engagés en 2016, pour ensuite apporter la fibre chez l'habitant. Les premiers réseaux devraient être activés dès 2017.

Le service Système d'Information Géographique (SIG)

Pour instruire rapidement, facilement et qualitativement les documents d'urbanisme, la CdCA a mis en place, en juin 2015, un service SIG. Dans un souci de qualité et d'économie d'échelle, la CdCA a mutualisé ce service avec les communautés de communes du Canton de Lyons-la-Forêt et d'Étrepagny.

• Un outil d'aide à la décision

Le SIG permet de compiler sur les 52 communes composant les 3 intercommunalités : les plans cadastraux, les images aériennes, les données de l'IGN, les documents d'urbanisme, les points d'intérêts publics et les réseaux humides. Au-delà du simple aspect de consultation, le SIG permettra, à terme, d'administrer l'instruction des autorisations d'urbanisme. Cet outil aide à la prise de décision puisqu'il permet, par exemple, de recenser les zones susceptibles d'accueillir des projets d'implantation de bâtiments, de planifier les travaux de voirie, etc. Il permet de simuler des aménagements et leurs impacts sur le territoire, de bâtir des scénarii alternatifs, de les comparer et d'en déduire les avantages et les inconvénients en vue d'adopter une décision. Il est très utile dans une stratégie d'aménagement de l'espace.

• Les réalisations 2016 :

> convention de numérisation du cadastre établie avec la DGFIP et le département de l'Eure qui prend en charge la totalité des coûts engendrés par ces travaux. Selon le calendrier prévisionnel, l'ensemble des communes de la CdCLA sera couvert d'un cadastre numérisé et labellisé en mars 2018.

- > conventions passées avec Véolia et ERDF afin d'acquérir les données sur le réseau d'eau potable, d'assainissement et d'électricité.
- > fusion et interopérabilité des bases de données de la CdCA et de celle du Canton de Lyons-la-Forêt.
- > mise en place d'une application mobile pour l'inventaire des panneaux de signalisation et formation d'un agent pour effectuer le relevé sur le terrain.
- > mise à jour des bases de données sur la voirie et intégration des documents d'urbanisme numérisés mis à disposition par la DDTM.
- > administration d'une base de données SIG-SPANC et mise en place d'une interface de saisie évolutive pour l'instruction des nouveaux contrôles réalisés sur les installations d'assainissement non collectif.
- > Réalisations cartographiques pour différents services (aide à domicile, communication, services techniques, etc.)
- > Évaluation de la mise en place d'un WebSIG : chiffrage, possibilité de mutualisation du service, etc.

À venir en 2017

- > acquisition et mise en place d'un applicatif WebSIG permettant aux communes de consulter : le cadastre, les relevés de propriétés, les documents d'urbanisme, les réseaux secs et humides, les zones de réglementations environnementales, les photos aériennes et des données thématiques (SPANC, etc.), concernant leur commune,
- > réalisation de travaux avec l'office de tourisme,
- > poursuite du travail entrepris entre le SIG et le SPANC,
- > suivi de la numérisation du cadastre,
- > mise à jour continue des bases de données,
- > réponse aux besoins cartographiques formulés par les services.

L'amélioration du cadre de vie

La CdCA exerce des compétences dans le domaine de la protection de l'environnement notamment par son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Elle intervient dans le domaine de l'habitat par des aides à la pierre et assure l'entretien de la voirie intercommunale.

Des dispositifs pour l'amélioration de l'habitat

• Une aide à la rénovation

Depuis le 1^{er} janvier 2013, ce dispositif permet aux propriétaires, occupant leur logement ou le mettant en location, d'obtenir des aides à la rénovation de leur habitat. Ces aides proviennent de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), du Département et de la CdCA.

• Un Programme d'Intérêt Général (PIG)

Par son action, la CdCA participe au PIG afin d'améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements.

Les axes d'intervention du PIG sont :

- le développement d'une offre locative adaptée à la demande : loyers intermédiaires, logement social ou très social,
- l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap,
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

En 2016, le montant des aides accordées représentait 11 539 €.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est chargé du contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) conformément à la Loi sur l'eau. Les diagnostics ont été réalisés en priorité sur les communes qui resteront exclusivement en ANC. La totalité des communes a déjà été contrôlée. Ces contrôles donnent lieu à une redevance. Le contrôle de conception puis d'exécution des installations neuves (nouvelle installation ou réhabilitation) est assuré par le service de la CdCA. Par ailleurs, il renseigne et conseille les usagers sur leur système d'assainissement. La CdCA réalise, par le biais d'entreprises retenues dans le cadre d'un marché public, la mise aux normes d'installations défectueuses présentant un risque sanitaire. Cette procédure permet aux usagers de bénéficier de subventions accordées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et le département pouvant atteindre 70 % avec des plafonds de dépenses.

Au 1^{er} janvier 2016, suite au départ de la technicienne de la Communauté de Communes (CdC) du Canton de Lyons-la-Forêt,

les SPANC des CdC de l'Andelle et du canton de Lyons-la-Forêt ont été mutualisés. Plusieurs actions ont été menées dans ce cadre :

- > Harmonisation des documents et des pratiques,
- > Embauche et formation d'une nouvelle technicienne en fin d'année pour poursuivre les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien,
- > Relance des marchés de Maîtrise d'œuvre et de travaux pour les opérations de réhabilitations. Ces marchés ont été attribués à CONCEPT Environnement pour la maîtrise d'œuvre et à LP Ouest Assainissement et SARL MOUTIER pour les travaux.

Les opérations de réhabilitations subventionnées ont repris sur le territoire en 2016. 19 études et 9 chantiers ont ainsi été réalisés. Seules les installations présentant un risque pour la santé des personnes peuvent être subventionnées.

		2015	2016
Contrôles d'installations neuves	Contrôles de conception	24	26
	Contrôles de bonne exécution	22	16
Diagnosics d'installations existantes	Diagnosics / visites périodiques de bon fonctionnement et d'entretien	174	146
Réhabilitations	Études à la parcelle	0	20
	Travaux	7	9

Perspectives 2017

Depuis 2016, le Service d'Information Géographique (SIG) et le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) travaillent ensemble au développement d'une application SPANC pour une gestion plus durable et centralisée des données. Il est prévu, en 2017, de munir les techniciens de tablettes pour saisir les rapports directement sur le lieu des contrôles.

Éclairage public et illuminations de Noël

La Communauté de Communes de l'Andelle assure l'entretien de 3 460 points lumineux pour ses communes membres. En 2016, 395 lampes, 59 transformateurs, 27 amorces et 3 autres consommables ont été changés. La CdCA dispose de 343 guirlandes et motifs lumineux qui sont répartis sur les 19 communes. Le stockage, la maintenance, la pose et la dépose de ces illuminations font l'objet d'un marché de service pluriannuel qui a été relancé en 2015 et attribué à l'entreprise Blondel Électricité.

Les transports

La Communauté de Communes de l'Andelle prend en charge les transports scolaires des enfants et des jeunes de son territoire. Elle reverse aux communes membres la part qui n'est pas financée par le conseil départemental de l'Eure. À travers ce dispositif, la CdCA assure la gratuité des transports pour tous les jeunes scolarisés de son territoire de la maternelle au lycée. En 2016, le montant de cette aide s'est élevé à 87 246,43 €.

Dans le cadre d'une convention, la Communauté de Communes de l'Andelle met à disposition du Syndicat Intercommunal Ensemble Aquatique Ludique Vallée Andelle (SIDEAL) son car et son chauffeur pour le transport des élèves se rendant à la piscine de Pont-Saint-Pierre sur le temps scolaire. En 2016, le coût de ce service a été facturé 52 000 € au SIDEAL.

La voirie

Depuis 2013, la Communauté de Communes de l'Andelle exerce la compétence voirie. Elle est, à ce titre, chargée de l'entretien et de l'aménagement de la chaussée. En 2016, la CdCA a mis en place une importante campagne de travaux de voirie incluant : des travaux de gros entretien, des travaux neufs et des travaux d'entretien (réfection des revêtements, dérasements, entretien des saignées, etc.).

• Les travaux de gros entretien de voirie

Ces travaux sont nécessaires à la préservation du patrimoine voirie. Les besoins de travaux, relevés par la communauté de communes ou signalés par les communes, sont intégralement financés et gérés par la CdCA.

• Les travaux neufs de voirie (opération de travaux)

En 2016, la CdCA a réalisé des travaux neufs dans les communes de Bacqueville, Charleval, Fleury-sur-Andelle, Flipou et Romilly-sur-Andelle, à leur demande et avec leur participation financière. Les communes financent 50 % des travaux neufs prévus par la CdCA via des fonds de concours. L'enveloppe annuelle prévue en 2016 est de 600 000 € dont 300 000 € de fonds de concours des communes. Ce montant a été porté à 1 555 780 € pour répondre à des demandes plus importantes en 2016 et compensé par des demandes inférieures les années précédentes.

• La campagne de marquage au sol

Commencée en 2015 dans les communes du territoire, la campagne de marquage au sol s'est poursuivie en 2016 et sera reconduite chaque année. L'entretien des marquages au sol a pour but de renforcer la visibilité et donc la sécurité des usagers : passages pour piétons, arrêts de bus, bandes de stop, etc.

• La campagne de nettoyage des panneaux de signalisation

Dans le but d'assurer une meilleure visibilité des panneaux et donc la sécurité des usagers, la communauté de communes a mené une campagne de nettoyage des panneaux de signalisation en 2016. Cette opération a été effectuée dans les 19 communes du territoire et sera reconduite chaque année.

• Le balayage

Dans le cadre de l'entretien de la voirie, la CdCA a mis en place un nouveau service : du balayage des caniveaux et bordures de voirie est réalisé une fois par trimestre par une entreprise extérieure sur l'ensemble des voies bordurées situées en agglomération. La première session de balayage a été réalisée en juin 2016.

• La mutualisation avec la Communauté de Communes du Canton de Lyons-la-Forêt

Depuis juillet 2015, la CdCA mutualise ses moyens avec la Communauté de Communes du Canton de Lyons-la-Forêt. En 2016, les deux communautés de communes ont décidé conjointement d'acquérir un compacteur.

Elles ont reconduit trois marchés en commun :

- un marché de maîtrise d'œuvre,
- un marché de levés topographiques avant travaux,
- un marché de travaux de voirie.

En 2016, 6 communes ont bénéficié de travaux de gros entretien de voirie et 5 communes d'opération de travaux.

Travaux de gros entretien de voirie 2016 (entièrement financés par la CdCA)				
Communes	Localisation	Type d'aménagement	m ²	Montant HT
Installation de chantier et signalisation				1 442,00 €
Bourg-Beaudouin	Chemin des Hauts Monts	Réfection de voie	720 m ²	10 497,76 €
Perriers-sur-Andelle	Les Floralties	Affaissement de bordures	-	161,52 €
Perriers-sur-Andelle	Rue de Transière	Reprise effondrement trottoir sur 32 m	-	22 844,89 €
Perruel	Le Mesnil	Enduit rue Vente Maline et rue Mémont	765 m ²	4 050,06 €
Renneville	Rue des écoles	Reprise poutre et revêtement partiel	2690 m ²	54 724,31 €
Romilly-sur-Andelle	Rue Marbeuf	Réfection voie et gestion des eaux pluviales	450 m ²	32 790,57 €
Vandrimare	Rue de la Haute Côte	Reprise affaissement et assainissement eaux pluviales	-	465,87 €
Vandrimare	Rue du Chouquet	Réfection de voie	885 m ²	32 011,47 €
Total des travaux de gros entretien de voirie HT :				158 988,45 €

Travaux d'opération de travaux de voirie 2016 (financés par la CdCA et la commune concernée)			
Communes	Localisation	Type d'aménagement	Montant HT
Bacqueville	Rue des Cabarets	Création d'un trottoir et réfection de voie	378 398,68 €
Bacqueville	Rue des Perruzeaux	Aménagement d'un trottoir	25 514,44 €
Charleval	Rue Fontaine Bulant	Création d'un trottoir, élargissement et réfection de voie	860 980,77 €
Fleury s/Andelle	Sente aux Lièvres	Création d'une voie de retournement	204 687,52 €
Flipou	Rue des Champs	Élargissement et réfection de voie	56 419,38 €
Flipou	Route d'Orgeville et du Plessis	Création de deux ralentisseurs	7 783,09 €
Romilly s/Andelle	Rue aux Ormes	Complément du réseau eaux pluviales à reprendre	13 367,34 €
Romilly s/Andelle	Rue aux Ormes	Complément du réseau eaux pluviales à reprendre	8 629,75 €
Total des travaux neufs de voirie HT :			1 555 780,98 €

1 715 000

€ HT de travaux pris en charge par la CdCA et les communes concernées

90

tonnes d'enrobés à froid

10

communes ont bénéficié de travaux de voirie

3

acquisitions de matériel neuf

950

kg de peinture appliqués pour la signalisation

À venir en 2017

De nouveaux travaux de voirie sont programmés en 2017 :

- > des travaux de gros entretien : une enveloppe de 380 000 € TTC est prévue. Ces travaux sont nécessaires à la préservation du patrimoine voirie. Ils sont entièrement pris en charge par la Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA), seul décisionnaire.
- > des travaux neufs : une enveloppe de 900 000 € TTC est prévue. Ces travaux sont pris en charge par la CdCLA et les communes concernées.
- > une campagne de nettoyage des panneaux de signalisation pour assurer la bonne visibilité des panneaux et donc la sécurité des habitants.
- > une campagne de marquage au sol pour renforcer la visibilité et la sécurité des usagers (passage piéton, arrêt de bus, etc.).

La petite enfance

L'accueil collectif et individuel

Les structures petite enfance de la CdCA, multi-accueils et halte-garderie, répondent aux besoins des familles qui souhaitent trouver un mode d'accueil collectif adapté à leurs enfants. Elles proposent un accueil continu aux enfants âgés de 3 mois à 5 ans résidant dans la CdCA. Sur le territoire, en 2015, 135 enfants ont été accueillis dans les structures collectives. En complémentarité à l'accueil collectif, en 2016, 130 assistants maternels exerçaient sur le territoire pour proposer un accueil individuel aux familles. 390 enfants ont été accueillis chez les assistants maternels. Au total, 525 enfants ont bénéficié d'un mode d'accueil sur le territoire. Le Guichet Unique mis en place en 2013, a recensé 89 demandes de modes d'accueil sur l'année 2016.



• **Trois structures d'accueil collectif réparties sur l'ensemble du territoire :**

- **Le multi-accueil « Récré-Andelle »** situé à Romilly-sur-Andelle propose 25 places d'accueil.

- **Le multi-accueil « L'Oisillon »** situé à Vandrimare propose 20 places d'accueil.

- **La halte-garderie « Le Jardin des Familles »** située à Perriers-sur-Andelle propose 10 places d'accueil sur 5 demi-journées par semaine.

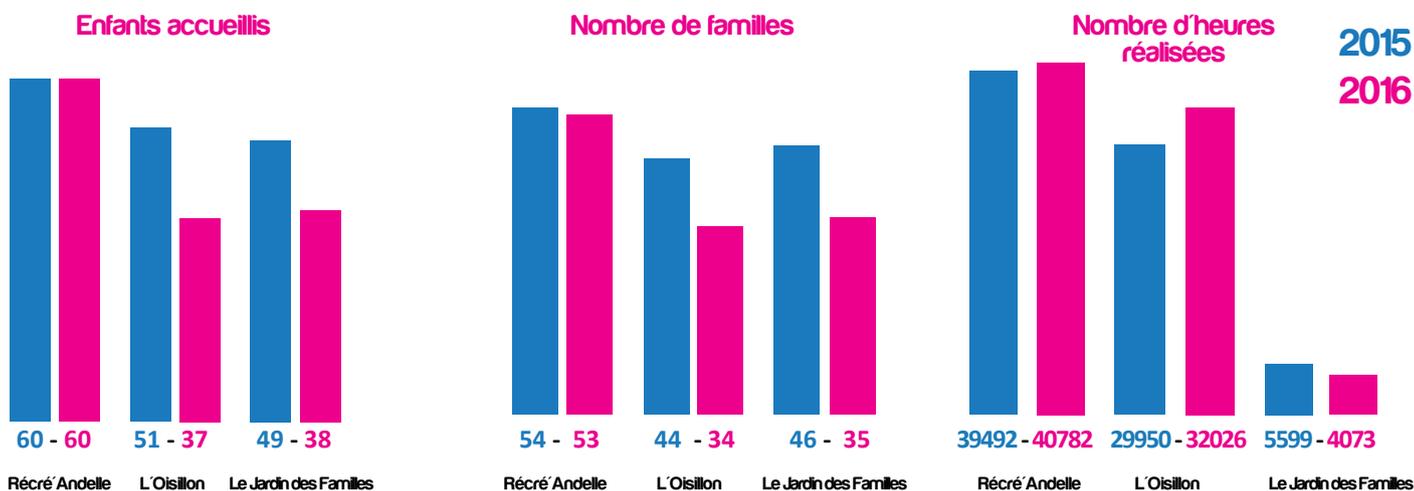
Les structures du territoire visent à garantir la sécurité et la qualité de l'encadrement des enfants

qui leur sont confiés. Elles proposent, tout au long de l'année, des jeux d'éveil et diverses activités adaptées à l'âge de chaque enfant. Des équipes de professionnelles formées au domaine de la petite enfance, accueillent les enfants dans le respect de leurs rythmes, de leurs personnalités, de leurs familles, avec leurs valeurs et au regard d'objectifs fixés dans les projets de chaque structure et dans le contrat enfance jeunesse 2015-2018.

Pour les 2 multi-accueils, le mode d'accueil régulier est réservé aux habitants de la CdCA. Il fait l'objet d'un contrat avec la famille où un forfait est établi sur 6 mois ou 1 an. L'accueil régulier se caractérise par 4 à 5 journées d'accueil par semaine, ou quelques heures, 1 fois par semaine, très régulièrement. Les habitants hors CdCA peuvent en bénéficier avec un tarif majoré de 50 % (20 h d'accueil maximum par semaine). Pour la halte-garderie, une simple inscription auprès des professionnelles de la structure suffit pour un accueil d'une ou quelques heures par semaine.

L'activité des structures en quelques chiffres :

Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance



76881

heures d'accueil effectuées

525

enfants accueillis

68%

de fréquentation globale

89

demandes de modes d'accueil au guichet unique

23

agents en moyenne

LES TARIFS

Ils correspondent au barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Ils sont calculés en fonction des ressources du foyer.

• **L'accueil individuel : les assistants maternels**

Afin de répondre aux besoins des parents, une centaine d'assistants maternels agréés exercent sur la communauté de communes. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils accueillent les enfants à temps partiel ou complet, s'adaptant à chaque situation familiale. **En 2016, 130 exerçaient sur le territoire accueillant 390 enfants.**

Le Relais Assistants Maternels Parents-Enfants (RAMPE) - La Marelle

La Marelle est un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour les enfants, les parents et les assistants maternels. Deux sites sont ouverts aux deux extrémités du territoire : Pont-Saint-Pierre et Perriers-sur-Andelle.

La Marelle, un lieu de médiation :

Pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil, le RAMPE propose une mise en relation avec les assistants maternels agréés du territoire, une information sur les droits et les devoirs des employeurs, des réunions-débats autour de l'éveil et le développement de l'enfant. Pour les assistants maternels en recherche d'informations sur la profession, la Marelle propose des rencontres avec les parents, une médiation pour la réalisation des contrats de travail, des informations sur les conditions d'agrément.

Nombre d'ateliers	2015	2016
Éveil assistants maternels	63	57
Éveil parents / enfants	25	27
Baby-gym	30	45
Découverte du livre	8	14
Groupes de paroles assistants maternels	0	2

La Marelle, un lieu d'animations et d'échanges :

Le RAMPE propose également de nombreux temps d'animation en direction des familles et des assistants maternels ainsi que des temps d'éveil et d'expression pour les enfants. Ces animations ont pour but de faciliter les échanges et de favoriser la socialisation des enfants. **En 2016, des groupes de parole ont été proposés aux assistants maternels. Ces temps d'échanges sont animés par une psychologue spécialisée dans le développement de l'enfant. De nouveaux ateliers baby-gym ont été mis en place à Ménesqueville et des ateliers couture ont été proposés aux assistants maternels et parents.**

Un guichet unique

Afin de simplifier les démarches des parents et futurs parents dans la recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins, le service petite enfance de la CdCA, a mis en place en 2013, un Guichet Unique. Le Guichet Unique se trouve dans les locaux du RAMPE.

LES ORIENTATIONS 2015 - 2018

Les orientations du projet éducatif et social de la CdCA sont les suivants : intercommunalité, primauté de la famille, coéducation, égalité des chances, animation du territoire et accessibilité. Le service petite enfance s'intègre dans ces objectifs dans l'action qu'il mène au quotidien. Lors du renouvellement du contrat enfance jeunesse 2015-2018, les élus ont défini les orientations générales à travailler sur le territoire pour la tranche d'âge 0-25ans : favoriser l'accès à l'offre globale pour tous et dans tous les domaines, faire de la mobilité une problématique constante et transversale, soutenir les dispositifs d'accès à l'emploi de la population et des personnes les plus en difficulté, construire un projet concerté de territoire et améliorer l'accès à l'information pour tous les publics et de manière équitable. Le projet de service et les projets pédagogiques des structures seront renouvelés en 2017-2018 avec les élus et professionnelles pour pouvoir répondre plus finement à ces orientations.

Les temps forts et nouveautés du service en 2016 :

> **Les temps forts 2016 :**

- Concert de musique latine,
- Chasse aux œufs,
- « Visites d'adaptation » dans les écoles maternelles,
- Participation à l'évènement « Le sport, ma santé ! »,
- Fêtes des parents,
- Sorties variées : Biotropica, marché, etc.
- Mini-ferme au Jardin des Familles,
- Rénovation de la cuisine à l'Oisillon,
- Spectacles de fin d'année dans chaque structure.

> **Les nouveautés 2016 :**

- Participation au Forum des Métiers,
- Projet autour de l'alimentation saine en partenariat avec Saveurs & Savoirs : visite d'une ferme biologique, réalisation de pain biologique, etc.,
- Réalisation d'une fresque par les assistants maternels sur le mur du RAMPE de Pont-Saint-Pierre avec le collectif d'artistes HSH Crew,

- Nouveaux ateliers : ateliers couture, groupes de parole avec une psychologue spécialisée dans le développement de l'enfant et ateliers baby-gym à Ménesqueville.
- Conférence-débat dans le cadre de la « semaine de la parentalité » impulsée par la CAF de l'Eure.

PERSPECTIVES 2017

- > Projets éducatifs menés par les équipes dans chaque structure : projets jardin, psychomotricité, sensoriels, etc.,
- > Diagnostic et préconisations du bureau d'études dans le cadre de la fusion,
- > Mise en place d'un observatoire de la petite enfance,
- > Projets de réaménagements du rez-de-chaussée du Jardin des Familles, de la cuisine de Récré-Andelle et de l'espace extérieur de l'antenne du RAMPE à Pont-Saint-Pierre.
- > Réflexion autour des gestes et postures ainsi que la prévention des maladies professionnelles sur l'ensemble des services.

L'enfance

En 2016, la CdCA a soutenu techniquement et financièrement l'application de la réforme des rythmes scolaires dans les 19 communes du territoire dans le cadre de son Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

• Le PEDT

Le projet de loi pour la refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT). Il est élaboré à l'initiative de la collectivité qui s'entoure des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'État concernées, associations, institutions culturelles et sportives, etc. Il vise à tirer parti de toutes les ressources du territoire et de créer des synergies pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, mais aussi offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

• La volonté politique de la CdCA

Le projet de la CdCA est né d'une volonté politique de se saisir de la réforme des rythmes scolaires pour créer une véritable opportunité en termes de réussite éducative pour tous les enfants du territoire. En 2013, le conseil communautaire décide, dans le cadre de ses compétences sport et

culture, de proposer à ses communes membres un soutien technique et financier à la mise en place de la réforme, dans le cadre de la rédaction d'un PEDT. Les communes conservent la compétence et restent donc responsables de l'organisation des temps, mais s'inscrivent dans ce partenariat avec la CdCA.

• Les objectifs du PEDT

- > Mieux articuler les temps scolaires et périscolaires,
- > Prendre en charge les enfants en toute sécurité,
- > Créer les conditions de découverte des activités pour tous,
- > Prendre en compte le besoin de l'enfant de disposer de temps libre,
- > Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants,
- > Respecter le rythme de vie et les besoins spécifiques de l'enfant de 3 à 6 ans,
- > Équilibrer les temps d'activité et de repos, aider les enfants à se repérer, organiser les transitions et adapter les activités à l'âge des enfants,
- > Développer une offre de loisirs gratuite et de qualité sur le territoire pour tous les enfants scolarisés.

Le taux de fréquentation des TAP*

	2015 - 2016		2016 - 2017	
	%	Nombre d'enfants	%	Nombre d'enfants
Fréquentation élémentaire	93%	1028	90%	1013
Fréquentation maternelle	82%	545	81%	475
Fréquentation globale	88%	1573	89%	1488

FOCUS

Le plan de formation des intervenants TAP

Le bilan de la première année du PEDT 2015-2016 avait mis en avant la nécessité de réaffirmer l'importance du temps libre dans la semaine de l'enfant. La CdCA a donc décidé d'accompagner les communes et les animateurs locaux dans cette démarche en mettant en place un plan de formation. Pour mener à bien ce projet, la CdCA a fait appel à l'un des partenaires du PEDT, l'USEP 27, afin de développer un plan de formation autour des pratiques sportives ludiques. Ainsi en 2016, trois formations se déroulant chacune sur deux jours, ont eu lieu sur des thèmes répondant aux problématiques locales et aux demandes des agents formés :

> « *Quelles activités physiques et sportives proposer, avec ou sans matériel, dans le cadre des nouveaux rythmes éducatifs ?* », deux sessions ont été organisées : une première pendant les vacances d'hiver et une seconde sur celles de printemps, 28 animateurs y ont participé issus de 9 communes.

> « *Quelles activités physiques proposer dans le cadre des nouveaux rythmes éducatifs ? Activités circassiennes et expression corporelle* », qui s'est déroulée pendant les vacances de la Toussaint et a réuni 20 participants de 6 communes.

À la suite de ces formations, les agents ainsi que leurs responsables ont fait part de leur satisfaction quant à ce parcours de formation.

19

communes

20

écoles

73

classes

1488

enfants

97

intervenants

21

coordinateurs

5033

heures animées

57

activités différentes environ

ZOOM

Les évolutions du PEDT en 2016

Suite à l'évaluation du PEDT 2015-2016 et au regard de la satisfaction générale de l'ensemble des acteurs du projet, le PEDT 2016-2017 n'a opéré aucun changement quant au format du projet. Il a été convenu de reconduire l'action de la CdCA, tout en développant différents axes :

- > **La qualité du temps libre** en permettant aux animateurs locaux de suivre des **formations sportives afin d'étoffer leur répertoire de jeux**. Parallèlement, la CdCA a poursuivi l'action précédemment engagée en **finançant deux BAFA** d'animateurs employés par les communes.
- > Les interventions en binômes **enseignant/intervenant** ou **animateur local/intervenant** afin de permettre un **enrichissement mutuel** autour de la pratique artistique et de **renforcer les liens entre le scolaire et le périscolaire** grâce à des projets théâtre, hip-hop, environnement, Montessori, illustration, peinture, etc.
- > Les activités à l'année ou sur plusieurs périodes autour de **projet structurant** nécessitant une continuité : théâtre, parcours arts et matière, cinéma, environnement, Montessori, etc.
- > **L'enrichissement et la diversification** des activités proposées aux enfants, avec de **nouvelles activités** : hockey, parcours arts et matières, cuisine, illustration, philatélie et une augmentation de l'offre en baseball, arts plastiques, percussions, théâtre (dont théâtre d'improvisation), judo, kung-fu et modelage.

Par ailleurs, des livrets ont été réalisés pour chaque commune présentant les intervenants CdCA ainsi que l'équipe municipale. Ce support a été distribué aux enfants ainsi qu'aux équipes locales afin de permettre une meilleure information de l'ensemble des acteurs de la journée de l'enfant sur les activités qu'ils pratiquent pendant les TAP.

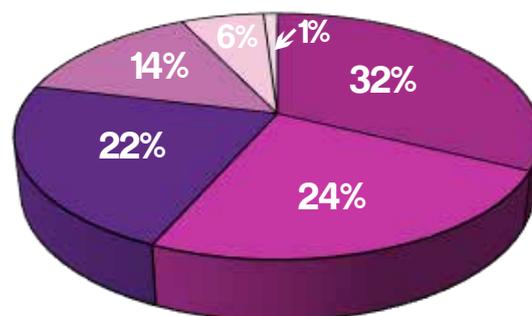
Les actions de la CdCA

- > Elle participe à l'**indemnisation des 21 coordinateurs** qui sont au quotidien dans les écoles et assurent la bonne organisation matérielle et réglementaire des TAP, ainsi que la communication.
- > Elle **accompagne chaque commune** dans la mise en place d'une méthodologie permettant l'émergence d'un projet et d'une évaluation partagés et les assiste dans la mise en place opérationnelle pour que l'échéance de la rentrée soit respectée.
- > Elle **accompagne les élus** dans leurs relations avec l'ensemble des partenaires.
- > Elle **finance les formations BAFA aux personnels des communes** qui interviendront sur les TAP et incite les communes à s'équiper d'espaces ludiques.
- > Elle **coordonne un parcours de formation accessible au personnel communal** en partenariat avec l'USEP 27.
- > Elle **réalise les outils de communication** qui permettent aux parents de prendre connaissance du parcours proposé à leur enfant et **elle participe, par l'intermédiaire de son investissement dans le projet, au développement de l'offre de loisirs sur son territoire.**

Les TAP vecteur de développement de l'offre sportive et culturelle sur le territoire de la CdCA

Depuis leur mise en place, les TAP ont participé au développement de l'offre sportive et culturelle sur le territoire. En effet, la première année avait permis l'implantation sur le territoire d'un club de volley-ball, la seconde année trois autres disciplines avaient vu le jour : le rugby, le baseball et le kung-fu. Pour l'année 2016 ce sont deux nouvelles activités qui se sont installées sur le territoire : le roller et le hip-hop. Parallèlement, le club de kung-Fu a ouvert un créneau supplémentaire.

La nature des interventions



■ sportives ■ culturelles et citoyennes ■ artistiques
■ loisirs créatifs ■ éducation à l'environnement ■ scientifiques

L'étude enfance jeunesse

En prévision de la fusion de la CdCA avec celle du canton de Lyons-la-Forêt, les élus ont décidé d'engager le bureau d'études Anater&D.Christiany afin d'étudier le périmètre de la compétence petite enfance-enfance-jeunesse du futur EPCI. En effet, les deux communautés de communes n'interviennent pas dans les mêmes champs d'action sur le public des 0-25 ans. Cette étude est menée autour de deux enjeux principaux : la structuration et l'adaptation de l'offre éducative aux besoins des familles ainsi que le renforcement de la cohérence de l'action éducative portée par l'ensemble des acteurs de la communauté concernée. Une première phase de diagnostic a eu lieu en 2016 avec les élus, les partenaires institutionnels, les habitants et les acteurs opérationnels des deux intercommunalités. Le diagnostic et différents scénarii seront présentés en 2017.

La jeunesse et le sport

La CdCA propose à travers les projets AJI (Actions Jeunes Initiatives) portés par la MJC ALER de Romilly-sur-Andelle et Go Pass'Ados porté par le Centre social Espace libre de Charleval, la possibilité pour les jeunes de 11 à 17 ans d'avoir accès à des activités de loisirs éducatifs et des actions d'information et de prévention. Depuis 2015, la CdCA gère en direct l'espace jeunes de Fleury-sur-Andelle, par une convention de mise à disposition de service.

L'ensemble des 19 communes de la Communauté de Communes de l'Andelle est couvert par ces trois structures avec une logique de répartition qui s'appuie sur la carte scolaire. Sur le territoire d'intervention de l'AJI, les jeunes sont scolarisés au collège de Romilly-sur-Andelle et ils sont scolarisés au collège de Fleury-sur-Andelle sur celui de Go Pass'Ados.



Répartition des communes / structures

La gestion des structures jeunesse (11-17 ans)

La CdCA a une gestion mixte de sa compétence jeunesse :

- > **une gestion directe** de l'espace jeunes situé à Fleury-sur-Andelle qui accueille les jeunes de 11 à 17 ans des communes de Fleury-sur-Andelle, Radepont et Renneville.
- > **une gestion déléguée** à deux partenaires associatifs, la MJC ALER par ses actions AJI et le Centre Social Espace Libre par ses

actions Go Pass'Ados, qui travaillent sous conventionnement avec la CdCA pour proposer et permettre aux jeunes de seize communes (cf. carte ci-dessus), âgés de 11 à 17 ans, d'avoir accès à des activités de loisirs éducatifs sur les périodes péri et extrascolaires.

Les grandes orientations du service jeunesse

- > Favoriser l'accès à l'offre globale pour tous et dans tous les domaines.
- > Faire de la mobilité une problématique constante et transversale.
- > Soutenir les dispositifs d'accès à l'emploi des jeunes et des personnes les plus en difficultés.
- > Améliorer l'accès à l'information et la communication pour les jeunes.

Des actions concrètes en direction des jeunes

La CdCA propose différents services en cohérence avec les problématiques soulevées. On compte aujourd'hui 4 grandes actions à destination des 11 ans et plus.

la CdCA a accompagné 10 permis B et 7 permis AM, pour un engagement financier de 13 130,40 €.

> **L'aide au permis B et AM** : sont concernés par ce dispositif, les jeunes de 18 à 25 ans inscrits à la Mission Locale Évreux Louviers Val-de-Reuil et résidant sur le territoire de la CdCA. Un fort partenariat est établi avec la Mission Locale qui repère et accompagne les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle. La communauté de communes priorise les jeunes ayant un réel projet d'insertion et pour qui la mobilité est un frein pour l'accès à l'emploi. Pour le dispositif « *Permis B citoyen* », la CdCA prend en charge 80 % du coût global fixé sur la base de 25h de conduite. En contrepartie, chaque jeune doit effectuer des heures d'engagement citoyennes auprès d'une mairie, d'une association ou d'une entreprise, proportionnellement au montant de l'aide apportée. **En 2016,**



> **L'opération « Sac Ados »** : ce dispositif est une aide au départ autonome des jeunes de 18 à 25 ans résidant sur le territoire de la communauté de communes. Au-delà de l'accompagnement financier (100 € en chèques vacances et 35 € en chèque service), le dispositif permet aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement, par un agent de la CdCA, afin de faciliter le départ et lever les freins et appréhensions de ces derniers. **Depuis 2013 la CdCA a**

aidé 69 jeunes du territoire à partir en vacances autonomes, dont 13 en 2016.

Elu délégué à la jeunesse :

M. Roger Collette - 7^{ème} vice-président

Elu délégué au sport :

M. Jean-Luc ROMET - 2^{ème} vice-président

Référente à la CdCA :

Nadia Hachour

> **L'aide au BAFA/BAFD** : ce dispositif a trois objectifs majeurs :
- favoriser l'emploi des jeunes de 17 à 25 ans qui résident sur le territoire de la CdCA par la prise en charge de la formation BAFA,
- permettre aux jeunes formés par le BAFA d'accéder à un premier emploi reconnu et rémunéré,
- promouvoir l'investissement des jeunes dans le secteur de l'animation auprès des partenaires associatifs et publics.
La CdCA finance, avec la CAF de l'Eure, la première et troisième partie de la formation BAFA (respectivement la formation générale et le perfectionnement). **En 2016, 36 jeunes ont bénéficié de cette aide, pour un montant de 17 469 €.**

> **Le stage kayak** : du 6 au 8 juillet 2016, 15 jeunes âgés de 11 à 14 ans ont profité du stage kayak d'une durée de 3 jours, organisé chaque année par la CdCA. La communauté de communes prend en charge le matériel (combinaisons, pagaies,

embarcations, gilets, casques), le goûter et les transports. Les jeunes ont effectué 3 descentes sur 3 rivières différentes : l'Andelle, l'Eure et l'Austreberthe.



LES PERSPECTIVES 2017

En vue de la fusion de la CdCA et de celle du Canton de Lyons-la-Forêt et en attendant les résultats du diagnostic de l'étude enfance jeunesse menée par le bureau d'études Anater&D.Christiany (cf. encadré p.27), la future intercommunalité gèrera en direct deux structures jeunes intercommunales : l'espace jeunes de Fleury-sur-Andelle et l'espace jeunes des Hogues. Un travail sera engagé sur l'harmonisation des deux fonctionnements pour offrir un service homogène et cohérent aux jeunes du territoire.

Fréquence Andelle : la web radio des élèves du territoire de la CdCA

Née à la fin de l'année 2010, la web-radio Fréquence Andelle est un projet porté conjointement par l'éducation nationale et la Communauté de Communes de l'Andelle.



Projet fédérateur, Fréquence Andelle utilise les nouvelles technologies de la communication (informatique et internet) et permet une mise en réseau des écoles du territoire autour d'un projet réunissant les enseignants et les élèves de la quasi-totalité des écoles maternelles et élémentaires (19 écoles sur 20).

Les émissions sont diffusées en direct d'une école le vendredi matin, sur le site de la CdCA. Les parents sont aussi invités à

venir écouter les enfants en direct dans l'école le jour de la diffusion. Ensuite, il est possible de réécouter et de podcaster les émissions pendant plusieurs semaines.

En 2016, 20 émissions ont été diffusées, avec une participation de 70 classes. Plus de 1 700 élèves des 19 communes de la CdCA, de la petite section au CM2, se sont exprimés à la radio. Fréquence Andelle permet de valoriser les initiatives territoriales culturelles, sportives (invités, reportage, etc.) et de relayer l'information dans ces domaines avec la rubrique « News Andelle ».

Fréquence Andelle à la journée de l'innovation enseignante

La web-radio radio Fréquence Andelle a été présentée à la journée de l'innovation enseignante à Paris, le 30 mars 2016, en présence de la ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem. Cette journée valorise la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif. Le prix national de l'innovation récompense les initiatives les plus innovantes, construites par les enseignants pour la réussite de tous les élèves. Cette année, 430 candidatures étaient retenues au niveau national. Fréquence Andelle a été sélectionnée dans les 30 dossiers et nommée parmi les 5 projets innovants pour l'école primaire. Même si la web-radio n'a pas gagné le prix, la ministre a été impressionnée par la dimension du projet, le nombre d'élèves impliqués, la diversité des domaines traités et la participation de tous les niveaux de classe à cette radio. Reconnu, ce projet se poursuit en 2017 à la satisfaction des enseignants, parents et surtout pour le plaisir des enfants des écoles du territoire.

Les actions sportives

Rendre le sport accessible à tous est un des objectifs majeurs de la CdCA. Elle assure la promotion et le développement des activités sportives auprès des écoles et des associations.

L'activité sur le temps scolaire en 2016-2017

Deux éducateurs sportifs interviennent pendant les séances d'Éducation Physique et Sportive (EPS) dans les écoles de Bacqueville, Bourg Beaudouin, Charleval, Fleury-sur-Andelle, Flipou, Grainville, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Radepont, Romilly-sur-Andelle et Vandrimare, à

L'année scolaire 2015/2016 en quelques chiffres ..

- 46 classes ont participé à ces séances,
- 690 séances de sport sont dispensées dans l'année,
- 7 rencontres scolaires ont été organisées,
- 1100 enfants du territoire sont concernés.

Les activités hors temps scolaire

Les éducateurs sont également chargés d'animer des actions sportives en dehors du temps scolaire, en partenariat avec les structures enfance jeunesse et les associations sportives du territoire. De nombreux temps forts sont organisés tout au long de l'année.

- **Les Lauréats sportifs** : cette cérémonie met à l'honneur les habitants du territoire qui se sont distingués dans leur discipline sportive de prédilection. **En 2016, le format de la cérémonie a évolué, permettant à une trentaine de sportifs, bénévoles ou d'associations d'être mis à l'honneur. Ce sont plus de 300 personnes qui se sont retrouvées dans la salle socio-culturelle de Vandrimare.**



- **Le Raid'Andelle** : organisé par la CdCA en partenariat avec l'Espace Libre de Charleval, l'espace jeunes de Fleury-sur-Andelle, la MJC ALER de Romilly-sur-Andelle et la maison des jeunes de Perriers-sur-Andelle, **l'édition 2016 a réuni 32 jeunes âgés de 11 à 17 ans.** Pendant 5 jours, les adolescents ont dû se dépasser et s'entraider pour enchaîner les activités : kayak, vélo, escalade, tir à l'arc, etc. Une aventure humaine dans laquelle ils ont été contraints de privilégier la vie du groupe.



raison de 15 heures par classe. Durant l'année scolaire écoulée, 9 classes de CM2 ont participé à un encadrement spécifique pour l'apprentissage du kayak sur l'Andelle. Cette activité se déroule par demi-journée, jusqu'aux vacances de la Toussaint, puis de mai à juin de chaque année scolaire. Elle s'est achevée par une descente de l'Andelle pour chacune des neuf classes. Enfin, au cours de l'année, huit rencontres sportives ont eu lieu, en partenariat avec l'éducation nationale et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), ce qui a permis à chaque classe de participer à, au moins, une rencontre avec les classes de même niveau des autres écoles du territoire. Depuis septembre 2014 et la mise en place des TAP, les éducateurs sportifs ont intégré ce dispositif.

- **Le Sport ma Santé** : cet événement vient ponctuer une année sportive riche sur le territoire. Organisé conjointement avec les associations sportives et les structures jeunesse « *Le Sport ma Santé* » est le rendez-vous sportif des habitants de la Vallée de l'Andelle. **En 2016, près de 1 200 personnes sont venues à la rencontre de la trentaine d'associations présentes (soit près de 60 % des associations du territoire).**



- **Le séjour été sportif** : La CdCA a mis en place en 2015, un séjour été collectif et sportif pour les 14 - 17 ans. En 2016, 24 jeunes sont partis à Saint-Secondin, dans la Vienne, du 18 au 29 juillet 2016. Accompagnés de trois animateurs, ils se sont initiés à différents sports : canoë, paddle, quad, etc. Les jeunes ont aussi eu l'occasion de visiter le parc « Le Futuroscope ».



1

nouveau plateau sportif

3

nouvelles actions mises en place

690

séances d'EPS dispensées



NOUVEAUTÉS

Trois nouvelles actions sportives proposées en 2016

- > **Les nuits du sport** : ce nouveau rendez-vous sportif régulier pour les habitants permet aux associations sportives du territoire de montrer leur dynamisme et leur savoir-faire. Par la même occasion, les habitants découvrent les infrastructures et associations locales. Ouvertes à tous, ces rencontres sportives et conviviales montrent la volonté politique de développer les sports de loisirs en milieu rural et rendre le sport accessible à tous. **En 2016, « La nuit du basket » et « La nuit du volley » ont rassemblé une soixantaine de participants à chaque soirée. Cinq nouvelles rencontres sont programmées en 2017.**
- > **Les samedis kayak en famille** : la communauté de communes a mis en place des descentes kayak gratuites et ouvertes à tous les samedis de juin pour permettre aux habitants du territoire de s'initier à une pratique sportive innovante et découvrir le territoire sous un nouvel angle. **En juin 2016, près d'une centaine d'habitants du territoire ont pu découvrir ou redécouvrir les monuments qui bordent l'Andelle, à bord de leur kayak. Devant le succès de cette nouvelle action, le projet sera reconduit en 2017.**
- > **Le dispositif « J'apprends à nager »** : dans le cadre scolaire, à la fin du CM1, les élèves du territoire effectuent un test de natation qui leur permet de valider, ou non, ce dernier. Afin d'offrir la possibilité aux élèves qui ont échoué de repasser ce test et de le valider, la CdCA a mis en place le dispositif « J'apprends à nager » qui permet à ces élèves d'avoir des cours en groupe réduit et de les familiariser avec l'élément particulier qu'est l'eau. **Deux stages pour huit jeunes ont eu lieu en 2016, le dispositif est reconduit pour 2017.**

La gestion des gymnases et la création de plateaux sportifs

La Communauté de Communes de l'Andelle adhère au Syndicat Mixte des Gymnases qui assure la gestion et l'entretien des gymnases rattachés aux collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle. En 2016, la contribution de la CdCA s'élevait à 232 005 €.

Trois plateaux sportifs ont été réalisés par la CdCA dans les communes de Douville-sur-Andelle, Grainville, Ménesqueville et Perriers-sur-Andelle. Le plateau sportif de Bacqueville a été repris et restauré par la communauté de communes. **En 2016, un nouveau plateau sportif a été réalisé sur la commune de Radepont grâce à la volonté des élus communautaires de développer les sports de loisirs en milieu rural.**



Le soutien aux associations

Une école de football intercommunale

Afin d'accueillir les jeunes footballeurs du territoire dans les meilleures conditions possibles, la CdCA a construit à Pont-Saint-Pierre, sur un terrain appartenant à Romilly-sur-Andelle, une école de football intercommunale.

Elle est composée d'un bâtiment de 423 m² comprenant des vestiaires et des bureaux, d'un terrain d'entraînement et d'un terrain destinés aux « poussins ».

La gestion de cet équipement a été confiée par convention au RPF (Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Football Club).

Conventions d'objectifs avec les clubs sportifs

Depuis plusieurs années, la communauté de communes avait signé une convention avec les groupements d'employeurs du RPF et du CFC (GIFA), de l'ASVA (GEHVA) et du FJEP, qui permettait de financer en partie le salaire de l'éducateur football de ces clubs. Depuis le 1^{er} juillet 2016, la CdCA a décidé de signer des conventions d'objectifs avec le FJEP et l'ASVA

afin de financer les actions portées par les associations à destination du public du territoire.

En 2016, la CdCA a accompagné à hauteur de 78 345 € les associations sportives.



Pour les seniors

Le maintien à domicile des personnes âgées reste une priorité pour la Communauté de Communes de l'Andelle. Près de 90 aides à domiciles interviennent auprès de 341 bénéficiaires.

Trois services différents sont proposés : l'aide à domicile, la livraison de repas à domicile et le transport à la demande.

L'aide à domicile

Un service de qualité

Le Service Aide à Domicile (SAD) a été créé en 2002. Les élus de la communauté de communes souhaitent aider au bien-être des personnes âgées de son territoire, aider à leur maintien à domicile et proposer un service de qualité à l'écoute des usagers et des salariés. Le SAD de la CdCA intervient sur toutes les communes du territoire. Les habitants de Pîtres et Le Manoir peuvent aussi faire appel à ce service.

Une évaluation des besoins

Le SAD propose, dans un premier temps par l'intermédiaire de deux responsables de secteur, une analyse de la demande de l'utilisateur afin d'y répondre au mieux.

Elle permet :

- > Une évaluation des besoins,
- > Une aide à la constitution des dossiers d'aide financière,
- > Une présentation du fonctionnement du SAD.

Des prestations adaptées au public

Dans un second temps par l'intermédiaire d'aides à domicile formées, le service peut intervenir auprès des bénéficiaires pour :

- > Les soins d'hygiène,
- > L'aide aux transferts,
- > L'aide aux repas,
- > Les courses,
- > L'entretien courant du logement,
- > Des activités de loisirs,
- > Le maintien du lien social.

Les responsables de secteur assurent un suivi de l'évolution de la situation globale du bénéficiaire du SAD. Elles assurent également la coordination des aides à domicile et la communication avec les autres professionnels intervenant au domicile. Elles peuvent modifier l'organisation du planning afin de répondre aux nouveaux besoins exprimés ou repérés.

L'activité en quelques chiffres

BLAN GÉNÉRAL		2015	2016
Nombre d'heures d'intervention	Total	70 666	69 129
	Heures semaine (du lundi au samedi)	65 276	63 504
	Heures dimanche et jours fériés	5 390	5 625
Nombre de prestations effectuées		92 858	96 604
Évolution de l'activité		- 4,32 %	- 2,17 %
Nombre moyen mensuel de salariés intervenants au service		71	66
Nombre moyen mensuel de clients		293	284

En 2016, 341 personnes ont bénéficié du service d'aide à domicile.

LE FORUM DES MÉTIERS

Le 25 mars 2016, des aides à domicile ont participé au forum des métiers et des formations à Romilly-sur-Andelle. Elles ont expliqué leur métier et orienté les jeunes vers les filières les plus adaptées à leurs projets. L'occasion pour les aides à domicile participantes de valoriser leur métier où relations humaines et professionnalisme vont de pair.

89

aides à domicile

341

bénéficiaires

69129

heures d'intervention effectuées

21519

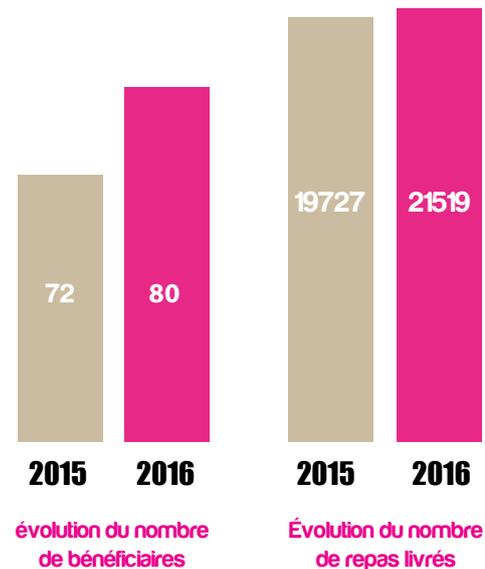
repas livrés

ZOOM

La livraison de repas à domicile (SPRAD)

La livraison de repas à domicile est un service pratique et souple utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes. Destiné à toute personne qui en fait la demande sous 48h, ce service assure la livraison de repas équilibrés, grâce à deux véhicules frigorifiques. Depuis 2016, les repas sont fabriqués par *La Cuisine Evolutive*. Ils peuvent s'adapter à des régimes spécifiques (sans sel, sans sucre, sans sel et sans sucre). Chaque repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier, d'un dessert, d'un goûter et d'un pain. Le bénéficiaire élabore son propre menu en fonction des choix proposés. Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi de 9h à 12 h 30, les repas du samedi sont livrés le jeudi et les repas du dimanche le vendredi.

En 2016, le prix du repas s'élève à 8 €. Ce service, souple, est ouvert à tous.



Le transport à la demande

Le service a été créé en 2014 à l'attention des bénéficiaires du SAD et du SPRAD. Les transports sont possibles du lundi au jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 pour de nombreux motifs (rendez-vous médical, courses, visite chez un ami, etc.) Ce service est gratuit sur les communes du SAD. Depuis 2015 et pour répondre à la demande des usagers, les transports sont possibles en dehors du territoire d'intervention du SAD. Ils sont facturés 0.35€/km à la sortie de la CdCA.

Le parcours à suivre est :

> Le bénéficiaire appelle le service aide à domicile,

- > La responsable de secteur demande des informations concernant la date, l'horaire, le lieu et la durée du transport,
- > Selon les informations enregistrées, un agent se présente au domicile de l'utilisateur,
- > Il le dépose au lieu souhaité,
- > En fonction de la durée, il revient le chercher et le ramène à son domicile.

En 2016, 214 transports à la demande ont été effectués auprès de 12 bénéficiaires, soit 5 751 kilomètres parcourus.

À venir en 2017

En vue de la fusion de la CdCA et celle du Canton de Lyons-la-Forêt, le service aide à domicile va travailler à l'harmonisation des pratiques des deux services. Des groupes de travail vont notamment être constitués autour de différentes thématiques : organisation des plannings, gestion des absences, astreinte, facturation, etc.
En 2017, un nouveau marché sera lancé pour la livraison de repas à domicile.

La CdCA, un lieu d'écoute



Une permanence du CIDFF

La CdCA a mis en place des permanences juridiques avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui sont assurées une fois par mois à la mairie de Romilly-sur-Andelle.

Les autres permanences

Depuis septembre 2011, l'assistante sociale de Charleval assure des permanences au siège de la Communauté de Communes de l'Andelle : tous les mardis matin à partir de 9h (sans rendez-vous).

Des permanences ont lieu pour les demandeurs d'emploi : Pôle Emploi, Mission Locale, etc. (cf. p. 19).

L'action culturelle

Depuis douze ans, la Communauté de Communes de l'Andelle propose une programmation culturelle ouverte à tous les publics du territoire afin de favoriser l'accès à la culture. En intégrant cette compétence, les élus ont souhaité mettre la culture au coeur de leur action comme un levier de développement local. En 2016, le roman-photo, à travers le cinéma, le livre d'images et la photographie à bulle, a été mis à l'honneur avec l'objectif de réinventer le territoire.

La programmation 2015/2016

L'activité culturelle se décline en trois phases : les spectacles tous publics, les représentations scolaires et les actions culturelles.

Actions	Compagnies & intervenants	Lieux
Ouverture de saison	Maître Fendard par la Cie Le Nom du Titre	Château de Bonnemare / Radepont
Le mois du film documentaire (ciné concert et projection/projet transversal - cf. ci-après)	Son's d'Andelle #2 par la Cie Temps de Cuivres Cause Commune, un film de Sophie Averty	Salle Charles IX / Charleval
Festival Chant d'Elles et Fête de la soupe (projet transversal)	Peau neuve, par Lili Cros et Thierry Chazelle	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Sortie hors les murs	Opus 14 par Kader Attou	Opéra de Rouen
Opéra de Rouen (projet transversal)	Film Music par l'orchestre de l'Opéra de Rouen	Salle socio-culturelle / Vandrimare
Balade contée (projet transversal)	Le dedans du dehors par la Cie Conte Gouttes	Rues de Fleury-sur-Andelle
Tremplin de musiques actuelles (projet transversal)	Groupes locaux : « Les agités du bocal », « The Whiskas Killers », « D'jahba », « Brainless » et « Bob of panda ». Bukatrise	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Théâtre (co-accueil CDN et Scène Nationale)	Égarés par Marc Lainé	Parking CdCA / Charleval
Cirque (dans le cadre du Sport ma Santé)	Cirque démocratique de la Belgique par la Cie Pol et Freddy	Complexe sportif / Romilly s/Andelle
Clôture de la saison	Nous Tous - Le collectif d'artistes HSH Crew, la fanfare Mona Lisa Klaxon, Radix et Fil d'Ariane	Abbaye de Fontaine-Guérard /Radepont
Les représentations scolaires		
Hors les murs (scolaires)	« Sens dessus dessous », « Lang Phô », « Tesseract », « Du temps que les arbres parlaient », « Marcel et ses drôles de femmes », « comment ai-je pu tenir là-dedans » et « Asa Nisi Masa ».	Scène Nationale Evreux-Louviers, Cirque-Théâtre d'Elbeuf, CDN Normandie et Rive gauche à Saint-Etienne-du-Rouvray

Les interventions culturelles en partenariat

La saison 2015-2016, c'est aussi la volonté des élus de pérenniser les actions culturelles en s'appuyant sur différents partenaires : le festival « Chant d'Elles », la Scène Nationale Evreux Louviers, le Centre Dramatique National de Normandie, l'Opéra de Rouen, le Cirque Théâtre d'Elbeuf, le Réseau 27, l'ODIA, le Rive Gauche, la DRAC, l'Éducation Nationale, la

Région, le Département et toutes les communes du territoire. Le projet culturel de la CdCA peut rayonner au-delà du territoire de la CdCA et en même temps s'affirmer comme une action incontournable et « emblématique » du développement de l'identité du territoire.

LES PROJETS TRANSVERSAUX

La programmation culturelle est organisée en transversalité avec les différents services de la CdCA, les 19 communes du territoire (mairies, écoles, bibliothèques, structures jeunesse, etc.), les associations de la Vallée et les structures culturelles du département et de la région. Quelques exemples lors de la saison 2015-2016 : le service culturel a travaillé en partenariat avec la bibliothèque de Charleval et *Images en Bibliothèques* dans le cadre du mois du film documentaire. La fête de la soupe, mise en place dans le cadre du festival « Chant d'Elles », a été organisée en partenariat avec des bibliothèques et des associations du territoire. Les élèves de l'école de musique intercommunale Romilly/Pîtres/Pont-Saint-Pierre se sont produits lors du concert Film Music, organisé en partenariat avec l'Opéra de Rouen. Chaque saison, la balade contée est proposée en partenariat avec des bibliothèques et des classes du territoire, dans le cadre de l'évènement national « Le Printemps des Poètes ». Le tremplin de musiques actuelles a été mis en place en transversalité avec le service jeunesse de la CdCA et l'association Culture et Nature. Enfin, le Cirque démocratique de la Belgique a été programmé en partenariat avec le service sport de la CdCA.

L'école du spectateur



Depuis l'existence de la programmation culturelle, la CdCA offre aux enfants des écoles un spectacle chaque saison. C'est une volonté politique forte des élus d'apporter aux plus jeunes les bases d'une connaissance et d'un regard culturel, nécessaire à l'éducation. Cette saison, 720 enfants de CM1 et CM2 ont découvert différents lieux culturels de la Région. Les spectacles programmés, en plus de leurs qualités artistiques, font toujours l'objet d'une réflexion faisant écho à des interrogations. Susciter des débats avec les enfants participe à bouleverser les idées reçues et contribue à former le jeune public dans son parcours culturel. Pour chaque spectacle un dossier pédagogique a été proposé aux enseignants de façon à mener avec les enfants un travail en amont du spectacle.

Le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC)



Créer, transmettre, partager, expérimenter en présence d'un artiste facilite et favorise l'accès à la culture. Partie prenante de cette démarche, la CdCA est inscrite depuis 8 ans dans le CLEAC en partenariat avec la DRAC et l'Éducation Nationale. Grâce à cette convention, un artiste ou un collectif d'artistes sont accueillis en résidence chaque année pour accompagner les élèves et plus largement les jeunes du territoire autour d'un projet artistique. La CdCA a fait le choix

d'élargir cette action aux animateurs des structures jeunesse, aux animateurs intervenants dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires), aux professeurs des collèges, afin de donner une dimension territoriale plus affirmée à ce projet artistique et de travailler en cohérence et de façon transversale avec les différents services de la CdCA. Créer du lien à travers un projet culturel est aussi un acte citoyen. Cette saison, c'est le cinéaste David Ferré et le musicien Arnaud le Mindu qui ont été invités à œuvrer avec 6 classes de primaires, une 6^{ème} SEGPA du collège de Fleury-sur-Andelle, et un groupe de jeunes de trois structures jeunesse. Soit 160 élèves et jeunes. Les enfants et les jeunes ont réalisé un court métrage d'animation (image et son) « liberté, amour vache » projeté lors de la clôture de la saison culturelle et disponible sur le site internet de la communauté de communes.

HSH Crew en résidence

Le collectif d'artistes HSH Crew, pour la deuxième année sur le territoire, a invité la population à une rêverie collective, un hommage à un cinéma « humain », fait main. Loin des procédés de haute technologie, il s'agit de se faire surprendre par la magie du recadrage, de l'illusion d'optique, de la suggestion. Du truquage bricolé au trompe-l'œil, l'ingéniosité de l'équipe s'est développée avec la complicité de la population pour créer plusieurs œuvres collectives. Des rendez-vous et des laboratoires interactifs ont été proposés toute l'année aux habitants pour aboutir à la réalisation de plusieurs romans photos, d'une fresque murale, de la peinture sur masque d'escrime, etc. Le collectif a également proposé des « Berce Plafond », en lien avec le service petite enfance, une exposition suite à leur semaine de résidence sur le territoire et

bien sûr une carte blanche lors de la clôture de saison à l'abbaye de Fontaine Guérard.

- > Réalisation d'une fresque sur le mur du RAMPE de Pont-Saint-Pierre avec les assistantes maternelles.
- > Berce plafond : sieste musicale pour bébés.
- > Customisation de masques d'escrime pour le club d'escrime de Pont-Saint-Pierre.
- > Jeux interactifs chaque semaine dans le journal L'Impartial.
- > Création de roman-photo.
- > Clôture de saison « NOUS TOUS ».



À venir en 2017

- > Poursuite de la résidence artistique avec le collectif HSH Crew. Les artistes vont travailler sur l'effet de synergie.
- > Appel à candidature pour la résidence artistique 2017-2018.
- > Accueil de la compagnie la « 6^{ème} dimension » dans le cadre du CLEAC 2016-2017 autour de la danse Hip-hop.
- > 13 spectacles sont programmés pour la saison 2016-2017.
- > Les élèves de CE1 et CE2 iront voir des spectacles hors les murs dans le cadre de l'école du spectateur.
- > Mise en place d'un festival de cinéma pour la saison 2017-2018.
- > Nouvelle organisation pour le tremplin de musiques actuelles.
- > Changement de lieu pour la clôture de saison.

40

actions culturelles

15

compagnies professionnelles

5

groupes de musique locaux

2150

spectateurs à la programmation tout public

720

enfants aux représentations scolaires



La communication

Le service communication propose une stratégie globale de communication et la pilote afin d'assurer la promotion de la collectivité et de ses services. Il accompagne les projets et événements de la communauté de communes et il réalise et développe l'ensemble des outils et supports de communication de la CdCA.

Activités du service communication en 2016 :

- > Réalisation de trois Andelle Magazine.
- > Création de deux programmes culturels.
- > Élaboration de quatre lettres des rythmes éducatifs.
- > Production de deux Bulletin La Marelle.
- > Réalisation d'un rapport d'activité et d'une plaquette Sport ma Santé.
- > Animation et mise à jour du site internet de la CdCA et des sites de 19 communes.
- > Animation et mise à jour de l'extranet et de la page Facebook de la CdCA.
- > Publications institutionnelles et événementielles.
- > Infographie : création graphique des supports de communication.
- > Relations presse.



NOUVEAUTÉS

En 2016, de nouveaux outils ont été mis en place :

- > Un guide des associations,
- > Des programmes et plaquettes pour l'espace jeunes à Fleury-sur-Andelle,
- > Deux plaquettes jeunesse (*Permis B et AM*),
- > Travail autour d'une nouvelle identité visuelle en vue de la fusion (cf. ci-après).

Quelques exemples de réalisations en 2016



L'IDENTITÉ VISUELLE

En vue de la fusion de la CdCA et de celle du Canton de Lyons-la-Forêt au 1^{er} janvier 2017, le service communication a travaillé à la création d'un nouveau logo et d'une charte graphique, dans le but de définir et d'affirmer l'identité de la future intercommunalité. Des propositions ont été faites en 2016 pour une application de la nouvelle identité visuelle du futur EPCI dès janvier 2017. Certains supports ont été mis à jour en 2016 pour assurer une communication cohérente de la nouvelle communauté de communes dès sa création.

À venir en 2017

En raison de la fusion, de nombreux outils et supports de communication devront être mis à jour en 2017 : cartes de visite, site internet, page Facebook, signalétique, objets publicitaires, affiches, flyers, magazines, plaquettes, etc. De nouveaux outils de communication sont prévus sur la période 2017-2020 : sites internet communaux, plaquettes des différents services, etc.

Êtes-vous connectés ?



Le site internet de la CdCA

Consultez l'actualité de la communauté de communes, téléchargez des formulaires, les plaquettes et l'Andelle Magazine, découvrez l'ensemble des services proposés, écoutez la radio Fréquence Andelle ... en vous connectant à notre site internet :

www.cdc-andelle.fr

Le site de la CdCA renvoie vers les sites de ses communes membres.



L'extranet de la CdCA

Depuis juin 2015, la CdCA dispose d'un extranet pour :

- > Permettre un partage de l'information simple et sécurisé,
- > Rendre l'information accessible et disponible,
- > Permettre aux acteurs d'avoir accès à l'ensemble des informations et des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur mission,
- > Permettre un accès rapide, ciblé et sécurisé de l'information.

Les membres du bureau, les conseillers communautaires, les membres des communes (membres des commissions, secrétaires de mairies, etc.) et les responsables de services

peuvent ainsi consulter : l'agenda des réunions, les comptes-rendus de réunions et des documents de travail.

Les accès sont sécurisés en fonction des différents profils.

Vous pouvez accéder à l'extranet via le bandeau de bas de page du site internet de la communauté de communes en entrant votre identifiant et mot de passe.

La page Facebook

Depuis juillet 2015, la CdCA possède sa propre page Facebook.

Toutes les actualités de la communauté de communes sont sur :

www.facebook.com/cdcandelle.fr

Rejoignez-nous !



Les syndicats du territoire

Pour mener à bien ses missions, la Communauté de Communes de l'Andelle adhère à certains syndicats.



Le Syndicat Mixte Eure Numérique

Conscient que le Très Haut Débit est aujourd'hui indispensable à l'attractivité et la compétitivité du territoire, le Syndicat Mixte Eure Numérique a mis en place une Délégation de Service Public pour faire émerger le Très Haut Débit dans l'Eure. En 2015, suite à l'approbation du Schéma Local d'Aménagement Numérique, la CdCA a adhéré au Syndicat Mixte Eure Numérique dans le but de :

- > favoriser l'attractivité de son territoire,
- > dynamiser le tissu économique local,
- > répondre aux besoins des particuliers et des entreprises.

Le Syndicat Mixte Eure Numérique sera chargé de réaliser l'ensemble des études et travaux pour le compte de ses adhérents sur le territoire du département de l'Eure.

@ www.eureka-thd.fr



Le Syndicat Mixte pour la Gestion des Gymnases (SMGG)

La communauté de communes adhère au SMGG qui gère l'entretien et l'aménagement des gymnases rattachés aux collèges de Fleury-sur-Andelle et Romilly-sur-Andelle.



Le Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères Est Nord Eure (SYGOM)

La gestion des déchets sur le territoire de la CdCA est assurée par le SYGOM. En 2015, le SYGOM s'est adapté aux évolutions et réalités démographiques du territoire en réorganisant les circuits de collecte des déchets : modification des jours de collecte, changement des horaires de ramassage et décalage des collectes en cas de jours fériés. Le SYGOM participe à l'acquisition des bacs à ordures ménagères : il rembourse 15 € par foyer à compter du 15 septembre 2015.

Plus d'infos sur le SYGOM :

13, rue Lavoisier, 27700 Les Andelys

☎ : 02 32 54 47 64 - ✉ : contact@sygom.fr - @ : www.sygom.fr



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Vexin Normand

Unité géographique et administrative, le Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand fédère six communautés de communes :

- > La communauté de communes de l'Andelle,
- > La communauté de communes des Andelys et de ses environs,
- > La communauté de communes du Canton de Lyons-la-Forêt,
- > La communauté de communes Epte-Vexin-Seine,
- > La communauté de communes d'Étrepagny,
- > La communauté de communes de Gisors-Epte-Lévière.

Regroupant 109 communes, son objectif est de renforcer la cohésion territoriale en matière d'aménagement du territoire et de développement durable, touristique et culturel.

Nota Bene : le PETR du Vexin Normand a été dissous le 31 décembre 2016.

Les contacts



Communauté
de Communes
de l'Andelle

Rue Martin Liesse - La Vente Cartier
27380 Charleval

☎ 02 32 49 61 27

☎ 02 32 49 59 49

✉ contact@cdcla.fr

@ www.cdcla.fr

f www.facebook.com/cdcla.fr



Les communes membres :

Amfreville-les-Champs

72, rue de la Mairie, 27380 Amfreville-les-Champs
Tél. : 02 32 49 71 65
mairie.amfrevilleleschamps@wanadoo.fr

Bacqueville

Route de Bonnemare, 27440 Bacqueville
Tél./Fax : 02 32 49 14 40
mairie.bacqueville@wanadoo.fr

Bourg Beaudouin

13, route de Paris, 27380 Bourg-Beaudouin
Tél. : 02 32 49 24 76
Fax : 02 32 49 82 12
mairie-bourgbeaudouin@orange.fr

Charleval

Place du Général de Gaulle, 27380 Charleval
Tél. : 02 32 49 01 32
Fax : 02 32 48 01 89
annie.corbin@charleval.net

Douville-sur-Andelle

20, rue du Cardinal Amette,
27380 Douville-sur-Andelle
Tél./Fax : 02 32 49 99 67
mairie.douville.sur.andelle@wanadoo.fr

Fleury-sur-Andelle

1, place de la République,
27380 Fleury-sur-Andelle
Tél. : 02 32 49 00 59
Fax : 02 32 49 26 32
contact@fleury-sur-andelle.fr

Flipou

1, route d'Orgeville, 27380 Flipou
Tél./Fax : 02 32 49 72 48
mairie.flipou@orange.fr

Gaillardbois-Cressenville

Place de l'Église, 27440 Gaillardbois-Cressenville
Tél. : 02 32 49 35 74
mairie.gaillardbois@wanadoo.fr

Grainville

1, place de la Mairie, 27380 Grainville
Tél. : 02 32 49 09 41
Fax : 02 32 49 87 45
mairie-de-grainville@wanadoo.fr

Houville-en-Vexin

4, rue des Iris, 27440 Houville-en-Vexin
Tél./Fax: 02 32 21 92 29
mairie.houville27@orange.fr

Letteguives

Place de la Mairie, 27910 Letteguives
Tél. : 02 32 49 77 46
mairie-letteguives@orange.fr

Ménesqueville

6 bis, rue du Général de Gaulle,
27850 Ménesqueville
Tél. : 02 32 49 46 44
mairie.menesqueville@wanadoo.fr

Perriers-sur-Andelle

46, rue du Général de Gaulle,
27910 Perriers-sur-Andelle
Tél. : 02 32 49 07 31
Fax : 02 32 49 28 66
mairie-de-perriers.sur.andelle@wanadoo.fr

Perruel

82, rue du Général de Gaulle, 27910 Perruel
Tél. : 02 32 49 10 64
Fax : 02 32 49 96 11
mairie.perruel@wanadoo.fr

Pont-Saint-Pierre

54, Grande Rue, 27360 Pont-Saint-Pierre
Tél. : 02 32 49 70 14
Fax : 02 32 49 53 59
mairie.pont-saint-pierre@wanadoo.fr

Radepont

Grande Rue, 27380 Radepont
Tél. : 02 32 49 17 17
Fax : 02 32 49 68 69
mairie-radepont@wanadoo.fr

Renneville

Rue de l'École, 27910 Renneville
Tél./Fax : 02 32 49 23 04
renneville.mairie@wanadoo.fr

Romilly-sur-Andelle

1 ter, Rue Neuve, 27610 Romilly-sur-Andelle
Tél. : 02 32 48 73 00
Fax : 02 32 49 28 00
mairie@romilly-sur-andelle.fr

Vandrimare

Rue des écoles, 27380 Vandrimare
Tél. : 02 32 49 03 63
Fax : 02 32 49 58 20
info@vandrimare.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016
Communauté de Communes
de l'Andelle

Rue Martin Liesse - La Vente Cartier - BP 20 - 27380 Charleval

Tél. : 02 32 49 61 27 - Fax : 02 32 49 59 49

www.cdcla.fr

www.facebook.com/cdcla.fr